

OCTOBRE/HERE 2015

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

N° 621 / 4,00

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

LE PEUPLE BRETON

Rentrée scolaire en breton

En progression... faible !

B 92009 - 621 - F: 4,00 €



3 789200 904000 06210



LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ

Réunifier la Bretagne pour faire de vraies régions

MON ENGAGEMENT dans cette élection régionale en région administrative des Pays-de-la-Loire est le fruit d'une réflexion et d'une colère. Comme tant d'autres, j'ai été indigné par ce déni de démocratie par lequel le gouvernement s'est distingué en faisant ses treize « régions » au coin d'une table, entre amis. C'est ce la colère qui m'a poussé à conduire une liste rattachée à la réunification de la Bretagne.

Lorsqu'on prétend être soucieux de la démocratie et que l'on constate la revendication effective des Bretons pour la réunification et leur immense mobilisation à plusieurs reprises dans Nantes, on consulte et on demande l'avis des citoyens. Ceux de la Loire-Atlantique, d'abord, et l'on propose aussi aux autres départements des Pays-de-la-Loire des solutions pertinentes.

Manifestement, la pression de ses « grands » élus – Ayraut, Auxiette en tête – a pesé pour ne pas réunifier la Bretagne.

Démocratie à géométrie variable

L'Etat centralisé français est un contresens politique qui fait le jeu des déséquilibres électoraux. Le gouvernement a raté une occasion historique de redresser une véritable réforme des collectivités, il a nié la pertinence de régions comme la Bretagne réunifiée et surtout il ne leur donne aucun moyen et pouvoir réels pour mener des politiques cohérentes, puisqu'elles restent soumises au centralisme parisien.

Dans notre région administrative, aucun des autres candidats n'aura d'autres objectifs que d'aller vers un « Grand Ouest » associant Bretagne et Pays-de-la-Loire. Cette vision est sans fondement, elle éloigne les citoyens de leurs élus et les déconnecte encore plus du territoire.

J'ai aussi accepté de conduire cette liste car l'unité des mouvements bretons a été rendue possible par les urgences et la priorité de continuer unilatéralement notre combat. C'est dans une « coopérative politique bretonne » adossée à une charte des valeurs communes que nous travaillons pour faire entendre notre voix.

Notre appel reçoit déjà un écho. Notre liste doit mobiliser largement celles et ceux qui se seraient abstenus de voter pour toutes ces listes jacobines. Elles sont pour une démocratie à géométrie

pourraient fonder une région Val-de-Loire cohérente. Là encore, c'est la démocratie qui doit être restaurée et s'inviter dans les débats pour décider des meilleures options à prendre.

Le droit de choisir

Enfin, mon engagement et celui de notre liste reposent aussi sur le potentiel d'un territoire qui sera renforcé par la réunification, à travers son espace maritime, industriel et agricole. La mer est un gisement de richesses insoupçonnées. Dans le respect des écosystèmes, il faut sortir de l'esprit

terrestre et considérer la mer comme un atout majeur pour notre avenir commun.

Notre objectif sera d'apporter un questionnement et une réponse globale aux indispensables transitions écologiques à faire : transition dans l'industrie, le transport, le maritime, l'agriculture et bien sûr l'énergie. L'économie est un tout indissociable.

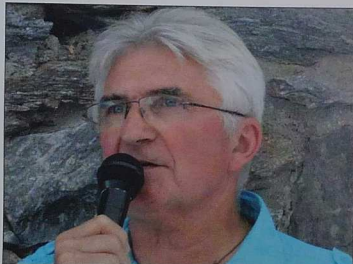
Les cinq axes de notre engagement reposent sur le droit de choisir : nos régions, notre économie, notre démocratie, notre environnement, nos solidarités. Ils peuvent être reçus cinq sur cinq !

Nous devons aussi répéter que c'est à la Bretagne réunifiée de décider de ses choix d'infrastructures terrestres, maritimes, portuaires, ferroviaires et aériennes.

Mon engagement avec Anne-Claire Quiviger, militante culturelle bretonne, et avec toute notre équipe peut devenir le poil à gratter de cette élection.

C'est une certitude que, sans nous, personne n'abordera la question de la réforme territoriale, de la réunification et de la démocratie bafouée.

www.choisimosregions.bzh
(voir également p. 34)



Gilles Denigot

Ex-docker et responsable syndical, ex-conseiller municipal et conseiller général écologiste

variable et nient la question de la réunification bretonne, se contentant de petits gestes cosmétiques.

Notre liste et notre coopérative ouvrent à démontrer qu'aucun des neuf départements actuels des deux « Grand Ouest » et que le maintien du statu quo n'est que provisoire.

Il faut ouvrir sereinement le débat sur la réunification utile aux habitants et au développement du territoire breton. Mais il faut le faire avec les habitants des quatre autres départements, qui

sommaire

L'invité

Gilles Denigot, tête de liste « Choisir nos régions » 2

Éditorial

Nil Caboussin « Langue bretonne : et pourtant les besoins sont là ! » 5

Élections régionales

Démission d'Herri Gourmelen 6

Oui la campagne ! 7-9

Une souscription pour la Loire-Atlantique 34

Enseignement

Rentrée bilingue : toujours en progression... faible 14-16

Social

Les 35-heures plébiscitées ! 10-11

Le Code du travail en grand danger 12

International

La Catalogne toujours plus proche de l'indépendance 5

Royaume-Uni : l'énergie et la question de la réappropriation citoyenne 22-24

Tsipras a gagné son pari, les Grecs pas encore 25

Régions et Peuples solidaires

Le fédéralisme différencié en marche en Occitanie 26

Un jour avec...

Andrée Kerleguer-Viougue 28-29

Pages culturelles

« Amzar », le 24^e album d'Alan Stivell 27

Livres 30

Livre du mois 31

Musiques de Celtie 32

Selauit 33

Octobre/Here 2015



Gael Briand



Logo of the Breton Republic

LA RENTRÉE POLITIQUE n'a pas été de tout repos pour l'UDB. Après un choix net des militants lors de la convention de Tréguieux (79 % rejetant une liste commune avec le PS) en mai dernier, certains adhérents ont choisi de signer un appel pour demander « le retour de Jean-Yves Le Dran ». Une attitude qui aurait pu se comprendre si ces adhérents avaient pris le parti de se mettre en retrait de l'UDB auparavant. Comme ils ne l'ont pas fait, le bureau politique a choisi de les « suspendre jusqu'au prochain bureau politique » (en octobre) de façon à mesurer leur degré d'engagement pour le candidat socialiste.

Cet épisode n'est pas sans rappeler le débat philosophique que se livrent Platon et Aristote, magnifiquement représentés par le peintre Raphaël dans *L'École d'Athènes*. Pour le premier, le régime idéal est une aristocratie dans laquelle la compétence seule est reconnue. Les gouvernants sont « ceux qui savent ». Platon s'oppose donc à la démocratie qui, selon lui, est la « tyrannie de la majorité ». Aristote, au contraire, estime que le pouvoir

vient d'en bas et est exercé au nom de tous. Ce qui renvoie à cette autre question : la démocratie est-elle le meilleur des régimes ? La majorité, après tout, ne définit pas forcément la Vérité et la minorité doit être reconnue et même protégée – l'UDB est bien placée pour le comprendre.

Comment atteindre un consensus quand il s'agit de choisir entre deux voies si différentes que sont d'une part un certain réalisme politique lié au fait que la V^e République exclut toute possibilité d'émergence des petites formations et d'autre part une envie d'émancipation, à savoir de défense de son propre projet politique.

L'UDB est toujours à cheval entre l'utopie et l'empirisme, estimant que le monde des idées est essentiel, mais que celles-ci doivent être adaptées au terrain. Cela étant dit, l'UDB refuse la professionnalisation de la politique et par conséquent l'aristocratie. Et s'il est vrai que la démocratie suppose un peuple éclairé, alors il est plus que temps de partager le savoir, en plus des richesses.

Souscription permanente

Il est de coutume de dire que « toute pédagogie est répétitive ». Mais, parfois, entre pédagogie et marketing, la barrière est mince. Aussi, plutôt que de rabâcher « abonnez-vous, abonnez vos amis, abonnez vos voisins, abonnez vos enfants, abonnez vos frères, cousins ou gendres... », nous aimerions vous expliquer pourquoi cela serait utile à nos/vos idées. D'abord parce qu'il n'est de projet politique possible sans réflexion. Penser est la première des actions. Certes, certaines bêtes médiatiques s'inscriront malgré tout dans l'Histoire, mais *Le Peuple Breton* n'a déjà sa place, non seulement par sa longévité, mais aussi par les articles de référence qu'il a pu publier au cours de sa vie. Ensuite, parce qu'une presse d'opinion est un contre-pouvoir à la pensée dominante et uniformisatrice. Enfin, parce que ce qui nous anime n'est pas simplement d'informer les lecteurs, mais de les aider à s'émanciper, de les faire réfléchir hors des cadres établis, par eux-mêmes. Pour toutes ces raisons, *Le Peuple Breton* aura toujours besoin de vous.

Bernard Chastel, Pontivy, 8 € ; Jean-Pierre Le Bot, Saint-Sébastien-sur-Loire, 10 € ; Anniek Lochner, La Baule, 10 € ; Céline Mary, Geniec, 5 € ; Kouman Mathou, Trébevan, 5 € ; Bernard Laprot, Bignon, 5 € ; Michèle Siro, Saint-Jean-du-Gard, 5 € ; Françoise Camé, Vannes, 10 € ; Pierre Monan, Pempol, 20 € ; Daniel Manigay, La Grande-Motte, 5 € ; Jean-Yves Evellier, Plogonevel, 5 € ; Pol-Yvon Viret, Quimper, 5 € ; Yves Pary, Cresp, 50 € ; Albert Le Faou, Perros-Guirec, 25 € ; Bernard Le Blavac, Rezé, 15 € ; Martine Roux, Avrillé, 10 € ; Georges La Boulaye, Plescop, 10 € ; Jean Gref, Ploussac, 10 € ; Alain Cedelle, Bruz, 10 € ; Mahé Daniel, Crozon, 10 € ; Daniel Carré, Plouigner, 10 € ; Patrick Le Monnes de Sagan, Cleder, 5 € ; Philippe Lanoë, Saint-Grigore, 10 € ; Marie-Josée Alanot, Plouay, 5 € ; Roger Morde, Montréal, 10 € ; Jean-Claude Gourves, Plogastell-Daoulas, 7,50 €.

Total du mois : 290,50 €

Total de l'année en cours : 3 537,50 €

Couverture : Seth XIII, fresque murale, avenue de la Bataille-Flandre-Dunkerges, Rennes / photo Gael Briand

Le Peuple Breton paraît le premier jour ouvrable du mois. Le Peuple Breton - Rédaction BP 1 - 35000 QUIMPER

3

Le Peuple Breton - octobre 2015

Votre courrier

Transport aérien : inséparable d'autres questions

En réaction à l'article du mois dernier sur le trafic aérien, je tenais à dire que si le trafic aérien a augmenté en nombre de passagers, il n'a pas connu une croissance parallèle en matière de vols. En effet, l'optimisation des remplissages et surtout l'augmentation de la taille des appareils a permis d'absorber le surplus de clientèle.

C'est d'ailleurs ce qui infirme l'idée d'une saturation de l'aéroport de Nantes, qui n'a qu'à ajouter des guichets mais n'a pas besoin de déménager. Penser le trafic aérien dans un cadre régional (à cinq départements, bien sûr – et il ne faudrait pas oublier Angers !) est une évidence et de ce point de vue l'article soulève très bien la question des gaspillages d'argent public, de rationalisation, de besoins...

Il manque cependant de pousser un peu le raisonnement dans le cadre de la défense du pôle brestois : l'ouverture d'un aéroport à NDLL va jouer durablement contre Brest en drainant sur un rayon plus large grâce au passage au nord de la Loire (Quimper serait à un peu plus de deux heures seulement).

Mais, aussi précis et cohérent que soit l'article, il pêche à mes yeux par un point : c'est ce que le philosophe Dominique Bourg appelle le « traitement en silo » des problèmes. À l'heure où l'avenir de l'humanité est en jeu en raison de la crise climatique et écologique planétaire, il n'est plus possible de penser de manière séparée les questions de transport aérien, d'emploi, d'agriculture ou de logement.

Ainsi, dans le cas du transport aérien, je tiens pour criminel la poursuite pour des activités de loisir de la classe moyenne d'un gaspillage énergétique manifeste (il faut ajouter aux consommations des avions celles des automobiles individuelles convergent vers l'aéroport) et d'une pollution non négligeable (le prochain rapport du GIEC devrait enfin aussi intégrer la pollution de la haute atmosphère par les longs courriers). Je ne tiens pas à lutter pour les avantages acquis de la société européenne post-industrielle.

François de Beaulieu,
Moriac (29)
www.francoisdebeaulieu.fr

L'avion... et le train !

Une seule (petite) réserve sur l'article de Gael Briand (sur les aéroports) : la nécessité d'une connexion efficace entre les aéroports de Brest et de Nantes avec tous les territoires bretons via le rail n'est pas suffisamment mise en avant comme condition d'une fermeture de l'exploitation commerciale des petits aéroports (notamment Lannion) qui ne tiennent que par leur dépendance à Paris ou par la pression que les compagnies « low cost » exercent sur les collectivités locales et les CCI pour tirer la tarification des services portuaires vers le bas, au détriment du contribuable local.

Il faudrait dire plus clairement que l'intérêt des Bretons, si on a le souci de la cohésion territoriale et sociale en Bretagne, repose à la fois sur un réseau ferroviaire régional qui irrigue tout le territoire et qui soit bien relié aux aéroports de Brest et de Nantes et un nombre d'aéroports réduit pour permettre aux Bretons d'accéder directement à l'international par la voie aérienne.

Christian Guyonvarc'h,
Guipavas (29)

Qu'est devenue la Pierre de Bretagne ?

L'article d'Arno Mahé dans le dernier PB sur l'annexion du Fresne par le Maine-et-Loire parle pudiquement de la Pierre de Bretagne « disparue », sans préciser que ce n'est pas une opération du Saint-Esprit, mais la destruction ordonnée par les « révolutionnaires » français...

Hubert Chemereau,
Saint-Nazaire (44)

Il n'y a pas eu de « destruction ordonnée par les révolutionnaires », mais une vente en 1792 consécutive à une décision du conseil municipal de Montreuil, commune de la Loire-Atlantique qui comprenait alors le territoire du Fresne. Les sources divergent sur ce qu'est devenue ensuite la Pierre : certains disent que l'acquéreur l'a détruite et jetée à la Loire, d'autres qu'elle aurait été incorporée à une maison de la commune.

Samedi 31 octobre
à PAIMPOL

FEST-NOZ DE LA TOUSSAINT

La 39^e édition du traditionnel fest-noz qui organise l'UDB du pays de Paimpol-Goëlo aura lieu la veille de la Toussaint. À l'affiche :

- les frères Guichen, qui, depuis leur aventure avec Arre Yaouank, ne se sont pas départis de leur énergie ;
- Barba Louig, quatre brigandes qui donnent de la voix et du cœur sans soucis des convenances ;
- War-sav, invitation à se mettre « debout » pour danser sur du traditionnel badjeonne de couleurs folks ;
- les frères Morvan, spécialistes depuis 1958 du *kan ha diskann*, capables de vous faire une gavotte de trois quarts d'heure sans que vous vous en rendiez compte ;
- les frères Ciarnou, sonneurs du cercle Anjela-Duval, qui se font petit à petit une belle réputation.

Samedi 31 octobre à partir de 21 heures Entrée : 6,50 € – gratuit jusqu'à 12 ans
Salle des fêtes de Paimpol (quai Loti)



Les adresses à utiliser :

UDB
le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB – 9, rue Pinot-Duclos – Saint-Brieuc

Pour téléphoner :
02 96 61 48 63

**Pour contacter
les élus régionaux :**
Groupe UDB
13 C, rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex

Pour écrire :
9, rue Pinot-Duclos – 22000 Saint-Brieuc
udbcontact@udb-bzh.net

Site internet :
www.udb-bzh.net

4

Le Peuple breton – octobre 2015

La Catalogne toujours plus proche de l'indépendance



Raul Romeva | Rueda portait la liste « Junts pel Sí ».

Une grande acclamation s'est fait entendre le 27 septembre à El Born, où s'étaient réunis les soutiens de la liste « Junts pel Sí ». Si la coalition indépendantiste n'a pas recueilli à elle seule la majorité absolue au Parlement de Catalogne (68 sièges), les 62 sièges obtenus la place loin devant les partis unionistes. Mieux, les 10 sièges obtenus par la CUP (gauche indépendantiste) lui permettent de bénéficier d'une légitimité suffisante pour engager le processus menant à l'indépendance de la Catalogne, prévu dans dix-huit mois.

La mobilisation des électeurs était également un des enjeux du scrutin : avec 77 % de participation pour cette élection régionale à caractère plébiscitaire, le défi démocratique proposé par les Catalans a été entièrement relevé. En mettant en perspective cet aspect avec la crise politique que traverse l'Europe et a fortiori la France, cela prouve que lorsque l'on propose au peuple le pouvoir user de son droit à décider, ce dernier se passionne pour de telles élections. Les Catalans, comme les Écossais avant eux, ont donné une leçon de démocratie à toute l'Europe.

Les positions au sujet de l'indépendance de la Catalogne énoncée par la Commission européenne et les autres États membres de l'Union européenne ont été tout simplement scandaleuses. Le score en faveur de l'indépendance aurait été encore plus élevé si des menaces fortes de sortie de la Catalogne de l'UE n'avaient pas été brandies. Les Catalans sont des citoyens européens, et souhaitent ardemment le rester. C'est désormais le rôle de la communauté européenne et internationale de les accompagner en ce sens.

Victor Gallou

Édito



Langue bretonne : et pourtant les besoins sont là !

Avec 16 345 enfants scolarisés dans l'enseignement bilingue et immersif en breton et un accroissement limité à 3,12 %, soit 494 enfants de plus qu'en 2014, la rentrée 2015 n'est pas un bon cru.

Si les inscriptions dans le réseau associatif Diwan progressent de 6 % cette année, les effectifs de l'enseignement public n'augmentent que de 3,5 % et l'enseignement catholique reste stable, connaissant même une baisse de 0,3 % de ses effectifs du premier degré.

L'objectif d'atteindre 20 000 enfants scolarisés à la rentrée 2010 avait été affiché par les pouvoirs publics dans le contrat de plan État-région 2007-2013. Cet objectif, qui est très loin d'être atteint aujourd'hui, est repris, mais à l'horizon 2020, dans la convention spécifique que votera la région Bretagne cet automne. C'est un scandale, car les besoins sont là !

À l'heure où l'enseignement des langues régionales se généralise en Corse, se renforce considérablement au Pays basque ou en Alsace, la Bretagne n'arrive toujours pas à répondre aux demandes de sa population. Les freins sont nombreux et disparaissent dans les fortes disparités des effectifs scolaires de cette rentrée.

L'Office public de la langue bretonne, dans son dossier sur les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue en 2015, note ce ralentissement continu de la croissance de l'enseignement bilingue depuis dix ans et l'impute à plusieurs facteurs : absence d'un plan de développement aux objectifs clairs, volonté des éta-

blissements de maintenir la prééminence de la filière monolingue, concentration des nouveaux sites dans les zones où la croissance démographique est la plus faible...

En effet, si la langue bretonne était autrefois celle des campagnes de basse Bretagne, une recomposition s'est amorcée, conséquence de la mobilité des populations et des dynamiques démographiques bretonnes : c'est à présent dans les villes, et au sein de la jeunesse, que la langue bretonne renait.

C'est donc aux pouvoirs publics de ces territoires, municipalités et intercommunalités, qu'il appartient de faire le choix politique de soutenir ce renouveau, de l'accompagner et de l'encourager. Il appartient également à l'État d'assumer sa part dans la promotion et le développement de nouvelles filières d'enseignement, dans un souci de cohérence et d'égalité entre les territoires.

De son côté, la région administrative Bretagne, avec la Loire-Atlantique, doit soutenir aujourd'hui une vraie politique ambitieuse de l'enseignement bilingue et de la langue bretonne. Elle devra lever les freins et favoriser le développement quantitatif et qualitatif de cet enseignement dans la perspective d'une généralisation progressive.

Enfin, les citoyens, et au premier rang les parents d'élèves et les enseignants, doivent agir fortement pour faire en sorte que cette politique publique d'enseignement soit largement promue et, au-delà, pour que l'usage de la langue bretonne se renforce dans société.

Nili Caouissin

5

Le Peuple breton – octobre 2015



Iffig

— s'agace d'entendre les opposants aux réfugiés s'indigner que les pays arabes ne leur viennent pas en aide ;

— rappelle que le Liban accueille plus d'un million de Syriens en fuite ; que le Kurdistan en héberge près de deux millions ; que la peu peuplée Jordanie en a fait entrer plus de 600 000...

— ajoute à ceux qui les prennent pour des assésés que ces réfugiés sont généralement les gens les plus riches et les plus formés, ceux qui ont pu payer leur passage. Ça fait réfléchir ;

O

— rit jaune des sorties répétées d'Emmanuel Macron, qui ne semble avoir d'autres buts que la dérégulation ;

— devient vert de rage en entendant le Premier ministre dire qu'il est une « chance pour ce gouvernement ».

O

— constate qu'alors que le PS français vire franchement libéral les travaillistes britanniques — par un ironique retour de balancier — disent Jeremy Corbyn à la tête du Labour, un homme que les tabloïds situent entre Lénine et Che Guevara ! Le monde à l'envers...

O

— à lu les propos du maire de Lyon justifiant le statut de métropoles par le fait que « les grandes villes portent aujourd'hui une part importante de la création de richesse de notre pays, mais la valeur qui y est créée bénéficie à tous les territoires » ; — se demande s'il ne veut pas qu'on dise merci, en plus !

O

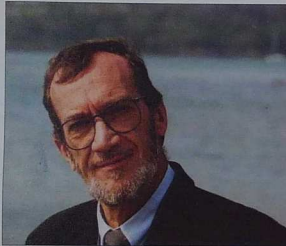
— apprend qu'Anne Hidalgo, maire de Paris, réclame un nouveau statut spécifique pour la capitale, « une nouvelle étape dans l'histoire de la conquête démocratique de Paris, qui ne fasse plus peur à l'État central » ;

— se dit que « la France une et indivisible » n'engage que ceux qui y croient...

Régionales

Des choix et des conséquences

Nous savions Herri Gourmelen en désaccord avec les orientations de l'UDB depuis le congrès de Préfaillies et la convention de Trégueux, mais sa démission a néanmoins a néanmoins attristé plus d'un militant. Par respect pour celui qui fut un pilier de l'UDB, y compris dans les moments difficiles, la rédaction de *Le Peuple breton* a pris le parti de publier intégralement son communiqué daté du 18 septembre.



— désaccord sur l'appréciation de l'appel de Pontivy, qui a conduit à ma suspension, car à mes yeux cet appel énonce deux évidences, d'une part la nécessité de conforter le courant régionaliste-autonomiste de gauche, courant transparti, en pensant à l'avenir de la Bretagne avant de penser « chapelles »¹, d'autre part la nécessité de l'implication personnelle de Jean-Yves Le Drian pour éviter que la Bretagne ne bascule à droite sous la conduite d'un

Marco Le Fur, plus bonnet rouge que jamais. En rappelant l'approbation par l'UDB de l'action de ses élus au sein de la majorité régionale...

NB : Je reste président du groupe UDB au conseil régional jusqu'à la prochaine et dernière session et j'entends bien m'exprimer en tant que tel dans l'esprit du bilan qui fait consensus au sein du parti : le conseil régional de Bretagne administrative a fait du bon travail avec ses moyens et ses compétences ; nous n'avons pas été entendus du gouvernement en matière de décentralisation, de réunification, de Charte européenne...

Herri Gourmelen
président du groupe
UDB-Autonomie et écologie
conseil régional de
Bretagne administrative

1. C'est dans cet esprit que j'ai, en 2004, de mon propre chef, demandé à être rétrogradé sur la liste départementale d'Ille-et-Vilaine pour permettre l'élection de Christian Troadec dans le Finistère...

Oui la campagne !

Après quelques ajustements entre les formations qui sont le MBP et l'UDB, après quelques péripéties médiatiques, la liste « Oui la Bretagne » a commencé le travail. Les têtes de liste ont été annoncées, les comités locaux se montent et le programme est en cours. De leur côté, les autres listes démarrent aussi, lentement. *Le Peuple breton* propose à ses lecteurs un petit aperçu pour ne rien rater...

La presse quotidienne semble avoir fait du « régionalisme » l'enjeu de la prochaine campagne électorale, ce qui est positif, car cela démontre que les idées socles du mouvement breton (langue bretonne et réunification administrative de la Bretagne) sont suffisamment importantes aux yeux de chaque formation politique nationale pour que ces dernières s'en emparent ou du moins se positionnent par rapport à elles.

Le début du mois de septembre a en effet démontré que chaque liste aura ses « régionalistes ». Même Gilles Pennelle, le candidat du Front national, cherche à surfer sur l'identité bretonne en faisant apparaître sur son site de campagne trois danseuses de la Kevrenn Alre, qui ont d'ailleurs protesté de se retrouver là sans en être informées ! Caroline Ollivro, de Breizh Europa, et Jean-Jacques Page, du Parti fédéraliste européen, transcendent les clivages « en se positionnant en faveur du très réactionnaire Marc Le Fur (LR). Une preuve de plus que le « ni droite ni gauche » conduit... à droite.

À l'heure où ces lignes sont écrites, on ne sait toujours pas qui de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, ou de Loïc Chesnais-Girard, maire de Liffre, sera la tête de liste socialiste aux prochaines régionales. Cette absence explique aussi le fait que la campagne traîne et que les projets ne soient pas présentés aux Bretons. Il est clair que sans le favori du scrutin, la campagne n'a pas le même attrait pour la presse quotidienne.



L'UDB a ressorti la colle et les brosses pour afficher son choix sur les murs de Bretagne.

Les comités de soutien

Cela ne douche pas pour autant l'enthousiasme de la liste « Oui la Bretagne ». Les premiers comités de soutien se sont montés à Brest, Quimper, pays des Abers, Fouesnant, Châteaulin, Douarnenez-Cap-Sizun, Lorient, Vannes-Auray, Redon-Vallois de Vilaine, Rennes, Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, dans le Trégor, à Carhaix, Rostrenen... D'autres sont en cours de constitution. Ils sont chargés d'accueillir les candidats, de coller les affiches, de distribuer le matériel et de créer des événements.

Dans le pays Bigouden, par exemple, le comité de soutien a été constitué fin août, à Plonéour-Lanvern. Deux de ses membres ont rencontré le 19 septembre dernier au Guilvinec des acteurs de la pêche bigouden apportant leur soutien à la plateforme « Oui la Bretagne », dont Soazig Palmer-Le Gall, présidente de l'Armement bigouden (11 bateaux, 100 employés). Les échanges ont porté sur la politique des quotas, le lobbying des ONG environnementales et la privatisation ram-

pante des espaces maritimes, le vieillissement de la flotte, les régimes de travail et de rémunération, le coût de l'énergie, les systèmes de représentation auprès de l'Union européenne et de financement...

À l'instar de l'agriculture, les problèmes sont nombreux et complexes, mais la régionalisation de la gestion de la pêche permettrait d'en résoudre un certain nombre : meilleure capacité de négociation vis-à-vis de Bruxelles (l'Atlantique nord-est n'a pas les mêmes spécificités que la Méditerranée), meilleure gestion des droits de pêche, suppression de découpages administratifs artificiels et inadaptes, harmonisation des taxes, mutualisation des équipements, mise en place d'un fonds commun garanti par la Région pour aider au renouvellement de la flotte, possibilité de modifier radicalement le système de transport et de transformation du produit de la pêche avec création de nouveaux emplois, et, au-delà de l'aspect économique, préservation de valeurs culturelles spécifiques à la Bretagne et au pays Bigouden...

Régionales

Au-delà de la « breizhosphère »

Un site Internet a été lancé début juillet (oui-la-bretagne.bzh) et est alimenté régulièrement par des contributions thématiques tant de certains candidats comme de personnes soutenant la liste. Une campagne d'affichage a été lancée pour populariser ce site. « Sa philosophie générale est de valoriser et de faire connaître les initiatives prises sur le terrain, à rebrousse-poil des campagnes fourmies au kit et en prêt-à-penser par les états-majors parisiens et déclinées en région », explique Nil Caoussin.

D'ores et déjà, le rassemblement prend forme. La belle surprise, c'est la capacité de la liste à attirer bien au-

delà de la sphère habituelle. Ainsi, alors que l'on parle beaucoup des militants d'autres formations qui rejoignent le Parti socialiste, certains militants – voire des élus – du Parti socialiste rejoignent la dynamique « Oui la Bretagne ». Ils invoquent trois raisons principales : d'abord, la dérive libérale de leur parti, ensuite, la réforme territoriale bâclée et, enfin, la sclérose interne.

En 2014, l'UDB avait déjà enregistré quelques adhésions de militants venant du PS, aujourd'hui, le mouvement s'intensifie avec des élus (parfois des maires) qui souhaitent soutenir la liste « Oui la Bretagne ». Cependant, tant que ces derniers n'ont pas franchi le pas publiquement, *Le Peuple breton* n'en parlera pas.

La campagne de « Oui la Bretagne » est donc lancée. Le mois dernier, nous parlions de la marche de l'UDB Jeunes entre Auray et Saint-Brieuc, destinée à attirer l'attention sur l'absence de ligne ferroviaire nord-sud. Depuis, quelques milliers de cartes postales ont été distribuées sur les festivals et les marchés cet été. Christian Troadec a également rencontré des étudiants de Rennes-2, des pêcheurs dans le cadre d'un échange sur le permis mi-nier dans la baie de Lannion, Daniel Cuffe et Michèle Motel ont participé à des comices agricoles...

Les candidats en Ille-et-Vilaine sont particulièrement mobilisés, car conscients que la campagne se jouera dans ce département où l'UDB et Christian Troadec réalisent traditionnellement leurs scores les plus faibles. Pourtant, la dynamique engagée laisse présager quelques surprises et des soutiens intéressants.

Premiers éléments de programme

Côté programme, *Le Peuple breton* a pu glaner quelques informations avant le bouclage. Il est d'abord question d'économie, avec une attention particulière aux « PME-PMI qui connaissent



Lors du lancement de la campagne, à Auray. Au premier plan, Gaëlle L'Amoulen et Christian Troadec.

des difficultés de trésorerie, notamment dans le secteur agricole ».

L'enjeu du mandat régional sera aussi de reconstituer le système coopératif des agriculteurs. Pour le lait, par exemple, Martine Auffret précise que « les collecteurs tiennent les agriculteurs par des contrats et font du chantage au prix afin de limiter toute velléité d'autonomie. Au Québec, producteurs, transformateurs et consommateurs se concertent chaque année pour établir un prix assurant un revenu décent aux agriculteurs ».

Daniel Cuffe estime également possible pour le conseil régional de pousser à la création d'une filière lin, puisque cette plante, qui colorait les champs bretons (notamment du Léon) aux XVI^e et XVII^e siècles, semble pouvoir devenir un substitut à la pétrochimie pour la haute technologie ! Une chose semble certaine pour les partisans de cette liste : les solutions écologiques ne viendront pas de l'Etat, mais bien du territoire. À l'heure où Paris s'appête à recevoir la COP21, il est important de rappeler que l'échelon local est le plus



Charte des valeurs de « Oui la Bretagne »

L'UDB et le MBP se sont entendus sur une charte des valeurs. C'est sur la base de cette charte que les candidats se sont engagés.

Oui la Bretagne est une plateforme politique régionaliste rassemblant les forces démocrates, progressistes et de gauche de Bretagne, en vue de gagner les élections régionales.

Oui la Bretagne agit dans l'ensemble de la Bretagne et milite pour sa réunification administrative au sein de la République.

Oui la Bretagne agit pour la construction d'une Europe fédérale et solidaire des peuples et des régions.

Oui la Bretagne agit pour que la Bretagne soit dotée d'institutions autonomes et des moyens de son développement.

Oui la Bretagne œuvre pour l'établissement d'une société solidaire, ce qui implique la redistribution des richesses entre individus, entre régions et entre peuples au niveau européen comme au niveau mondial.

Oui la Bretagne œuvre pour un développement durable qui préserve l'avenir de la planète et des générations futures. Ceci suppose la démocratisation et le renforcement des structures internationales, tant européennes que mondiales.

pertinent pour lutter contre le changement climatique.

Les préposés au projet placent également sur une mutuelle bretonne, le cabotage et plus généralement le transport maritime. Un certain nombre de dispositifs très précis sont étudiés dans divers domaines.

Evidemment, la question de la gouvernance tiendra une place importante dans le programme. La charte des valeurs est claire et nombreux sont

ceux qui, au sein de la liste, se sont déjà engagés en faveur d'une Assemblée de Bretagne fusionnant conseil régional et conseils départementaux. Cette Assemblée doit aussi pouvoir compter sur un budget conséquent et sur la durée. La liste a déjà réagi contre la baisse des dotations aux collectivités sans une refonte de la fiscalité. Bien entendu, la Loire-Atlantique ne sera pas oubliée et la liste s'engage à demander ou à réaliser un référendum

De la neutralité de l'association Bretagne réunie

L'association Bretagne réunie était jusqu'ici tenue par un contrat tacite avec ses militants à une certaine neutralité. Groupe de pression, elle ne donnait pas de consignes de vote ni ne prenait position durant les élections. Tout au plus se contentait-elle de commenter les dires des uns et des autres au sujet de la réunification administrative de la Bretagne.

Pourtant, le mois dernier, son président, Jean-François Le Bihan, élu en 2011 à la tête de l'association historique, est apparu comme un soutien de Marc Le Fur. Outre le fait que la droite sarkozyste, à laquelle appartient le vice-président de l'Assemblée nationale, a baladé Bretagne réunie pendant des années, Jean-François Le Bihan rompt une neutralité essentielle à la crédibilité du mouvement. Le minimum eût été qu'il démissionne avant cette annonce.

sur la réunification de la Bretagne, soit directement, soit en soutenant les initiatives de référendums locaux sur la question.

La rédaction

1. L'UDB n'oublie pas qu'elle est « autonome », mais il est vrai que les journalistes ont la fâcheuse tendance à craindre ce terme.

Christian Guyonvarc'h : « Pourquoi je soutiens Oui la Bretagne »

« Au terme de deux mandats, mon engagement en faveur de la liste « Oui la Bretagne » n'est pas le choix d'une personnalité contre une autre. La personnalisation à outrance de la vie politique est une défaite de la pensée.

« Ici, dans ce territoire si fortement marqué par la géographie et la culture, l'enjeu majeur des prochaines régionales est de changer radicalement le rapport de force politique avec Paris, changer en faveur d'une Bretagne plus forte dans sa capacité à décider et à agir. Cela ne peut s'obtenir qu'en mettant la liste « Oui la Bretagne » au-dessus du seuil des 10 % au soir du premier tour.

« Je suis arrivé à cette conclusion en constatant le fossé qui sépare les prises de position de la majorité régionale sortante (et j'en suis) en faveur d'une Bretagne renforcée dans sa capacité à agir, qui se sont notamment illustrées dans la remarquable « Lettre aux Bretons » de Pierrick Massiot, et la réponse que François Hollande et ses gouvernements successifs ont choisi d'y apporter.

« Si je fais le choix de la liste « Oui la Bretagne » au premier tour des régionales, je dis clairement que je souhaite le rassemblement des forces de progrès au second tour, sur la base d'une représentation de chaque force qui respectera le choix que les électeurs auront fait au premier tour. Car une victoire de la droite, toujours dominée par la persistance d'un Nicolas Sarkozy au bilan calamiteux en matière de régionalisation, n'offrirait comme seule perspective en Bretagne qu'une remise en cause des politiques innovantes que la Région a mises en place depuis 2004. En outre, ceux qui, à gauche, feraient obstacle au rassemblement du second tour prendraient une lourde responsabilité en vue des échéances présidentielle et législatives de 2017. »

Les 35-heures plébiscitées !

Alors que le glissement libéral est sensible au gouvernement, alors que le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron lui-même, est pour une remise en cause de l'encadrement du temps de travail, un sondage ViaVoice sur les 35-heures, commandé par le journal *Libération*, prend le contre-pied des idées reçues...

Quel est le point commun entre Emmanuel Macron et les trois candidats de droite à la présidentielle que sont Alain Juppé, François Fillon et Nicolas Sarkozy ? Les quatre sont favorables à la fin des « 35-heures ».

La durée « légale » du travail, en France, correspond depuis 2002 à trente-cinq heures hebdomadaires, ou à 1 607 heures annuelles pour toutes les entreprises. Mis en place sous le gouvernement Jospin par Martine Aubry, ce dispositif a été accusé d'avoir fait perdre toute « compétitivité » à la France.

Ne pas se laisser faire

Et pourtant, alors qu'on les pensait impopulaires, 52 % des personnes interrogées par ce sondage disent vouloir « rester aux 35-heures », selon un sondage récent commandé par *Libération*. Plus surprenant encore, parmi ceux qui répondent positivement, ce sont les ouvriers et employés qui y seraient les plus sensibles ! Ce qui ressort de ce sondage, c'est donc avant tout l'extrême méfiance des plus précaires vis-à-vis des décisions gouvernementales en matière économique.

Cinquante-trois pour cent des ouvriers et employés estiment par exemple que le droit du travail est insuffisamment protecteur, contre 37 % chez les cadres. Plutôt qu'une « simplification », c'est donc bien de garanties dont ont besoin les salariés, idem pour l'hypothèse de sacrifices (salaires ou temps de travail) en cas de crise : 38 % des salariés/ouvriers y seraient favorables, contre 71 % pour les cadres, et ceci alors que le



Les 35-heures sont une mesure économique prise par Martine Aubry sous le gouvernement Jospin.

sondage prenait soin d'exclure les bas salaires de la question. Une volonté de ne pas se laisser faire par le jeu capitaliste.

François Fillon serait favorable à l'abrogation de la durée légale du temps de travail dans le secteur privé, « les négociations sur ce point devenant obligatoires au sein des entreprises » (*Le Figaro*, 22 septembre 2015). Évidemment, la négociation intra-entreprise peut paraître séduisante, mais créerait une différence nette entre entreprises selon la puissance des syndicats sans des minima obligatoires.

Haro sur les « assistés »

Autre information du sondage, si les 35-heures divisent nettement les électeurs de gauche et de droite, les Français de tous bords sont favorables à la baisse des allocations. Visiblement, les citoyens se sont fait une spécialité de tirer leurs conditions sociales vers le bas et de s'en prendre aux plus fragiles.

Plutôt réticent face aux dernières réformes libérales du gouvernement, le monde salarié se retrouve uni, tout comme l'ensemble du spectre poli-

tique, pour s'attaquer aux règles régissant l'assurance chômage. Et, de fait, dans un bel unanimité, « charger » les chômeurs », écrivait le mois dernier Luc Peillon pour *Libération*.

Faut-il rappeler que les mots ont un sens ? Et même si la société les considère comme « assistés », les « chômeurs » bénéficient au contraire de droits acquis avec un travail rémunéré et pour lesquels ils ont cotisés. Les dix années de droite au gouvernement ont bel et bien laissées des traces... ne serait-ce que sémantiques.

À 81 %, les personnes interrogées sont ainsi d'accord pour demander aux chômeurs de longue durée "d'effectuer quelques heures de missions d'intérêt général chaque semaine". Et, là, tout le monde est d'accord : les proches du Front de gauche (69 %) et les écologistes (83 %), ceux du PS (78 %) comme ceux de la droite (90 %), les ouvriers (77,5 %) comme les cadres (64 %) », affirme Luc Peillon. Qu'est-ce qu'une « longue durée » dès lors où, passé vingt-quatre mois au maximum, un « chômeur » devient simple « demandeur d'emploi » et ne peut prétendre qu'au RSA, soit légèrement plus de 500 euros ?

De réelles difficultés d'application...

Un autre rapport, présidé par Thierry Benoit, député UDI de Fougères, datant de décembre 2014, a permis de faire une sorte d'« audit » sur les 35-heures. La rapporteure, Barbara Romagnan, du groupe SRC, affirme qu'entre « 1997 et 2001, le chômage a diminué en France, dans des proportions inédites, en particulier entre 1999 et 2000, après l'entrée en vigueur de la loi Aubry I. On compte 350 000 chômeurs de moins en une année [c'est environ la création nette d'emplois estimée imputable au seul dispositif des 35-heures] ».

Sans minorer (au contraire) la difficulté du passage aux 35-heures dans la fonction publique hospitalière, ce rapport estime que la fonction publique a malgré tout été relativement épargnée. En revanche, « la réduction du temps de travail semble s'être déroulée avec plus de difficultés au sein des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) ».

Ce métier n'est pas cité dans le rapport, mais on pense notamment aux agriculteurs, dont les temps de travail ne sont pas les mêmes que dans les autres professions (beaucoup de temps sur place, pics d'activités à certaines périodes de l'année) et qui ont vu d'un mauvais œil les 35-heures, qui les obligeaient à embaucher sans trésorerie ou à se passer d'employés.

Passées ces difficultés, la conclusion du rapport est cependant explicite : « La politique de réduction du temps de travail peut être poursuivie, en tirant les leçons du passé. » Il est évidemment nécessaire de s'interroger sur la réduction du temps de travail dès lors que la machinisation continue de détruire de l'emploi et détourne une partie des gains de productivité du public vers le privé (une machine ne cotise pas).

... mais une pertinence sociale

Prendre du recul sur le monde du travail permet aussi de comprendre que les 35-heures ont aussi eu des

effets bénéfiques sur la société : « En définitive, explique le rapport, [elles] ont indéniablement favorisé une meilleure articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle, en particulier pour les parents de jeunes enfants.

réduction du temps de travail, la droite préfère le développement des heures supplémentaires. Une logique tout à fait néolibérale qui vise à établir un revenu « au mérite ». En poussant la logique, on arrive au très libéral (et très faux) « travailler plus pour gagner plus ».

Le rapport explique pourtant que « cette politique n'a pas créé d'emploi, n'a même pas augmenté le nombre d'heures supplémentaires accomplies par les salariés en poste, mais a coûté, pour les seules exonérations accordées par l'article premier de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite TEPA, plus de 4,5 milliards d'euros ».

À titre de comparaison, les 35-heures n'auraient « coûté » « que 2,5 milliards d'euros à l'État ».

Travail ou... capital ?

Plutôt que de lancer des ballons d'essai visant, à moyen terme, à faire des économies sur les allocations, mieux vaudrait étudier réellement comment sont partagées les richesses en France. Voilà une idée de gauche !

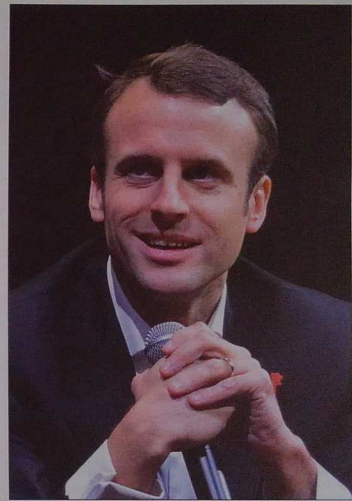
Car partage du temps de travail et partage des richesses vont évidemment de pair. Qui plus est, on sait pertinemment que la machinisation de la société détruit plus d'emplois sans les hommes, mais assure de l'emploi pour tous, voilà un dilemme difficile.

Ce dilemme n'est pas forcément insoluble si l'on convient que le travail n'est pas un but mais un moyen, et si l'on s'interroge sur les bénéficiaires réels de la richesse produite.

Sont-ce les chômeurs ? Les bénéficiaires des minima sociaux ? Ceux qui travaillent, mais dont on voudrait augmenter le temps de travail pour un salaire égal (car c'est bien de cela qu'il s'agit) ? Qu'est-ce qui doit primer, entre capital et travail ?

Ici réside une différence fondamentale entre la droite et la gauche...

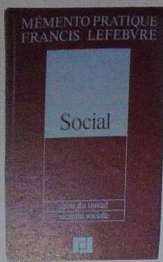
Gael Briand



Emmanuel Macron, ministre des petites phrases assassines !

La persistance d'emplois à temps partiel occupés principalement par des femmes ralentit toutefois indéniablement la marche vers un égal partage des tâches domestiques entre hommes et femmes ». Avant de proposer aux parlementaires de s'intéresser au « dispositif de chômage partiel appelé *Kurzarbeit* » en cours en Allemagne, « qui constitue une forme de réduction subie, mais négociée, du temps de travail » et qui « a largement contribué à la sauvegarde des emplois outre-Rhin ».

Le Breton Thierry Benoit « salue le travail sérieux accompli par [la] rapporteure M^{me} Barbara Romagnan », mais s'empresse de dire qu'il « ne partage pas les conclusions de son rapport » ! En effet, généralement, à la



Signalez à Manuel Valls que depuis longtemps ce type d'ouvrage synthétise efficacement le droit du travail. On a même vu des patrons s'en servir !

Le Code du travail en grand danger

ministre délégué aux Relations du travail, qui, en octobre 2006, avait porté sur les fonts baptismaux la loi de « simplification », à droit présumé constant. Aujourd'hui, c'est sur la base d'un rapport de Jean-Denis Combrexelle (voir encadré) qu'il faudrait bouleverser la législation du travail. Jusqu'à cet hypothétique bouleversement, la hiérarchie des niveaux du droit s'exerce de haut en bas, à partir de la législation-jurisprudence européenne qui s'impose à la française, laquelle s'impose aux conventions collectives nationales, et ainsi de suite jusqu'au contrat de travail.

Attaques diverses, avis « auto-risés », rapports... depuis de nombreux mois, on assiste à une attaque systématique contre le Code du travail en général, ou certaines dispositions précises de celui-ci, venant de diverses directions. De la droite, cela ne surprend pas, du patronat non plus. De la part d'un gouvernement supposé socialiste ou de certains personnalités jusque-là situées dans la mouvance humaniste, cela étonne davantage.

Que lui reproche-t-on, à ce sacré Code ? D'être trop complexe, trop touffu, trop lourd dans les cartables des DRH à la rentrée, incompréhensible... Avec toutes ses garanties désuètes en faveur des travailleurs, il empêcherait les patrons d'embaucher, briderait l'initiative des entreprises, pénaliserait leur compétitivité, bref : il étoufferait l'économie. Il ne serait plus protecteur non plus, puisque les salariés seraient incapables de s'y retrouver, les patrons et les partenaires sociaux aussi. Manuel Valls lui-même le considère comme « trop complexe, parfois même illisible ». C'est dire ! Ce serait donc dans l'intérêt commun des patrons et des salariés qu'il urgerait de l'alléger, de le simplifier.

Bis repetita
Mais, objecterez-vous, n'avait-il pas été « tolétée », simplifiée (déjà) et réécrite voilà peu ? Si, bien sûr, et pas plus tard que sous la présidence de Nicolas Sarkozy. C'est Gérard Larcher, à l'époque

Bref, chacun a sa recette et l'on n'a jamais vu autant de fées bien intentionnées se pencher sur un berceau pour le transformer en cercueil. Bien entendu, tout cela fait partie d'un plan d'ensemble, avec les déclarations-coups de sonde de Macron sur les 35-heures, Syriza ou le statut des fonctionnaires, les cris d'amour de Valls au Medef et les cadeaux faits aux entreprises par Hollande. Dans le même temps, on asphyxie les prud'hommes, on plafonne les indemnités de licenciement illicite et on généralise le travail du dimanche.

Un défi à relever d'urgence
Ce nouveau trio infernal pourra-t-il surfer encore longtemps sur une relative apathie du monde du travail ? Les salariés, avec leurs syndicats, relèveront-ils le défi et parviendront-ils à contrer cette politique sociale de droite ? Nous en saurons plus les 18 et 19 octobre lors de la conférence qui réunira les partenaires sociaux et le gouvernement. En tout cas, si le peuple ne s'en mêle, c'est un boulevard qui est ouvert à l'exécutif. Combrexelle préconise l'« in-

Les bonnes fées

Pour Robert Baudin, qu'on a connu mieux inspiré, et Antoine Lyon-Caen, il faudrait ramener le Code du travail à une cinquantaine de « principes fondateurs » qui seraient ensuite déclinés par le gouvernement et les partenaires sociaux par la voie législative et des accords collectifs. On imagine le tsunami de recours devant les diverses juridictions pour faire dire le droit à partir de principes nécessairement généraux et vagues et établir une jurisprudence. De quoi faire carrément exploser des conseils de prud'hommes déjà surchargés. Si l'on cherche à donner du travail à des générations d'avocats, le coup est finement joué.

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

FINISTÈRE

L'ouverture de Diwan Bro ar C'hob



Le Cap-Sizun était jusqu'ici zone blanche pour le breton à l'école.

L'initiative avait suscité l'inquiétude de certains, dans un Cap-Sizun démographiquement fragile (ou un rien suffit à fermer une classe), mais véritable zone blanche pour l'enseignement du breton. La raison l'a emporté, et le 1^{er} septembre a vu 14 enfants faire leur rentrée en ma-

ternelle dans la nouvelle école Diwan de Pont-Croix (48^e du réseau), qui occupe une partie des locaux de l'ancienne école publique, désaffectée depuis sept ans. Ce projet, porté, entre autres, par plusieurs membres de l'UDB, est l'aboutissement de deux années de démarches, de réunions d'information et d'organisation de manifestations de soutien.



Nili Caoussin et Tangi Cheval ont le sens de l'humour !

LOIRE-ATLANTIQUE

Breizh Tobacco : du tabac breton solidaire



La plus grande des quatre dernières usines françaises de tabac a fermé le 1^{er} janvier 2015 à Carquefou, dans l'agglomération nantaise, détruisant ainsi plus de 320 emplois. Depuis, deux anciens représentants syndicaux de l'usine Seita ont développé un projet de création de SCOP (société coopérative et participative) s'appelant « Breizh Tobacco ». Leur but : fabriquer une cigarette bretonne autour des valeurs de l'économie solidaire. Après la délocalisation subie, la mise en valeur du territoire leur est apparue comme une évidence. Reste désormais à convaincre la direction d'Imperial Tobacco (l'ancien propriétaire) de leur céder trois anciennes machines de production promises à la casse. Le bras de fer continue...

CÔTES-D'ARMOR

Extraction de sable : le titre minier signé



Une réunion avec les pêcheurs pour marquer le début de campagne.

Vendredi 18, à Lannion, étaient présentés les trois premiers candidats de la liste « Oui la Bretagne » dans les Côtes-d'Armor, menée par notre camarade André Kerleguer-Viougea. Avant l'arrivée des journalistes, les candidats ont rencontré des représentants de l'association « Peuples des dunes en Trégor », venus leur exposer les problèmes liés à l'extraction de sable coquiller au large de Trébeurden. Trois membres, dont le président du collectif, Alain Bidal, ont expliqué comment le ministre Emmanuel Macron, contre l'avis unanime des citoyens et des élus, vient de signer le titre minier, premier élément de la chaîne administrative.

ILLE-ET-VILAINE

L'UDB au Space

Le Space (Salon des productions animales-Carrefour européen) se tient chaque mois de septembre à Rennes. Accompagné Christian Troadez, tête de liste de « Oui la Bretagne » pour les élections régionales, Nili Caoussin, porte-parole de l'UDB, est allé à la rencontre des éleveurs et des professionnels de l'agroalimentaire. D'autres candidats de la liste, parmi lesquels Daniel Cuffe, précurseur de la restauration bio dans les cantines scolaires, et Loïc Cheval, horticulteur et candidat dans le Morbihan, étaient également présents. L'occasion de revenir, avec les premiers concernés, sur la crise de l'élevage et la problématique des prix, mais aussi sur les innovations qui laissent espérer des progrès économiques et écologiques dans les années à venir.

MORBIHAN

Réfugiés : de nombreux assemblés



Les kermesses mobilisent pour soutenir les réfugiés.

Dès le début du mois de septembre, et alors que la question des réfugiés ne faisait pas encore les gros titres de la presse, plusieurs associations et collectifs se sont rassemblés afin d'organiser des événements de soutien. Cette mobilisation a rassemblé notamment à Vannes semaine après semaine toujours plus de personnes sensibilisées par cet afflux sans précédent de réfugiés syriens fuyant la guerre dans leur pays. Ces mouvements de soutien locaux ont notamment permis d'interpeller la classe politique locale, afin de libérer des logements en urgence afin d'accueillir des réfugiés.

Rentrée bilingue : toujours en progression... faible



La toute nouvelle école Diwan de Pont-Croix (29).

La rentrée 2015 est encore mauvaise. L'une des filières retrouve la croissance, mais une autre suit une mauvaise pente et la troisième ne reprend pas son rythme antérieur. Le potentiel de croissance existe cependant, mais la volonté de ceux qui détiennent le pouvoir fait défaut.

Le nombre de nouveaux sites qui donnent un enseignement en breton est encore faible en 2015. Seuls quatre ont été ouverts, soit un de plus qu'en 2014, et c'est beaucoup moins que les huit ouverts en 2013 et les quatorze en 2012.

Trois nouvelles écoles bilingues sont ouvertes dans l'enseignement public. Cette chance est donnée à Liffré (35), qui ouvre avec 26 élèves, à Cléhars-Carnoët (29) et dans une troisième école de Brest (29).

Pour la première fois dans l'enseignement public, un site est fermé à Paimpol. Les parents n'ont pas ac-

cepté la décision autoritaire du maire de fermer une école dans laquelle la filière bilingue était installée. Une partie des élèves a rejoint les classes bilingues de Plouezec, une partie a rejoint l'école Diwan de la ville et une autre partie a abandonné le bilinguisme.

Diwan est parvenue à ouvrir à Pont-Croix (29) et crée ainsi une offre d'apprentissage en breton dans le Cap-Sizun. Par contre, l'école de Paris, ouverte en 2004, est fermée en raison du faible nombre d'élèves présents à cette rentrée.

L'enseignement catholique n'ouvre aucune école pour la deuxième année consécutive. Cette stagnation est inquiétante dans une institution qui scolarise près de 40 % de la population scolaire de Bretagne (environ 330 000 élèves). La progression nette du nombre de sites n'est donc que de deux.

L'Office public de la langue bretonne remarque que « les ouvertures de nou-

veaux sites et la croissance des effectifs qui y est liée sont de plus en plus concentrées dans le Finistère, une tendance qui va à rebours de l'évolution de la démographie scolaire bretonne, qui se fait essentiellement dans le triangle Vannes-Rennes-Nantes ».

Satisfaction et inquiétude

Les trois filières de l'enseignement bilingue gagnent 494 élèves et accueillent en 2015 16 345 élèves, tous localisés en Bretagne maintenant. C'est une progression de 3,12 %, quasiment égale à celle de 2014 de 3,15 %, réalisée avec les 484 élèves supplémentaires. La progression de ces deux dernières années est inférieure à celles réalisées en 2013 (603 élèves, + 4,08 %) et en 2012 (633 élèves et + 4,48 %). Le taux de progression moyenne calculé sur cinq ans reste faible (4,28 %).

Diwan a plusieurs motifs de satisfaction. Son effectif total est passé

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Total	Réparti
Diwan	1 376	1 463	879	369	4 087	25,00%
Public	3 027	3 145	747	209	7 128	43,61%
Catholique	2 051	2 459	553	67	5 130	31,39%
Total	6 454	7 067	2 179	645	16 345	
Proportion	39,49%	43,24%	13,33%	3,95%	100%	
Rappel 2014	6 325	6 841	2 087	596	15 849	
Évol. : nombre	129	226	92	49	496	
Évolution : %	2,04%	3,30%	4,41%	8,22%	3,13%	Source : OPAB

	22	29	35	44	56	Paris	Total	2014	Évolution
Diwan	715	2 237	220	335	580	0	4 087	3 865	222 5,74%
Public	1 290	3 524	637	242	1 435	7 128	6 887	241 3,50%	
Catholique	425	2 001	390	72	2 242	5 130	5 099	31 0,61%	
Total	2 430	7 762	1 247	649	4 257	0	16 345	15 851	494 3,12%
Rappel 2014	2 395	7 379	1 217	633	4 216	11	15 851		502 3,27%
Évol. : nombre	35	383	30	16	41	-11	494		
Évol. : %	1,46%	5,19%	2,47%	2,53%	0,97%	3,12%			Source : OPAB

de 3 865 élèves à 4 087, ce qui représente 25 % des élèves bilingues de Bretagne. La progression est la plus forte des trois dernières années, en valeur absolue et en pourcentage. Le taux de passage des collégiens au lycée a été de 70 % et contribue

donc à la bonne progression de 11,40 % du lycée de Carhaix, qui accueille 369 élèves. La question est posée à l'Education nationale et à la Région Bretagne de savoir si le lycée sera agrandi ou si un nouveau lycée sera créé. On sait en effet qu'il existe un projet de collège-lycée en Ille-et-Vilaine. De son côté, le maire de Vannes, David Robo, a annoncé le mois dernier qu'il était prêt à accueillir un éventuel deuxième lycée Diwan.

L'enseignement public (Div Yezh) gagne 241 élèves, ce qui porte l'effectif à 7 128 élèves. La progression de 3,50 %, identique à celle de 2014, ne permet pas de retrouver le rythme de croissance de 6 % des années 2011 à 2013. La progression dans le secondaire est faible. Les vingt collèges accueillent 747 élèves et ne progressent que de 1,9 %. Les six lycées accueillent 209 élèves et progressent de

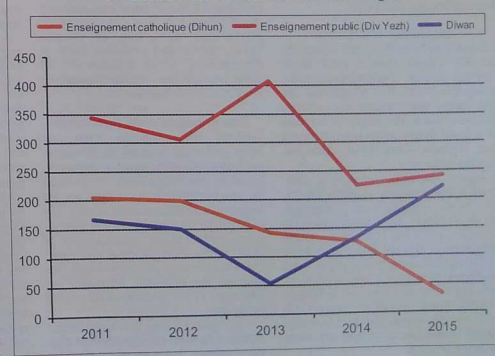
4 %. Bien que l'enseignement public scolarise 44 % des élèves bilingues de Bretagne, cette proportion tombe à 34 % dans l'enseignement secondaire bilingue.

L'enseignement catholique (Dihun) voit sa progression ralentir chaque an-

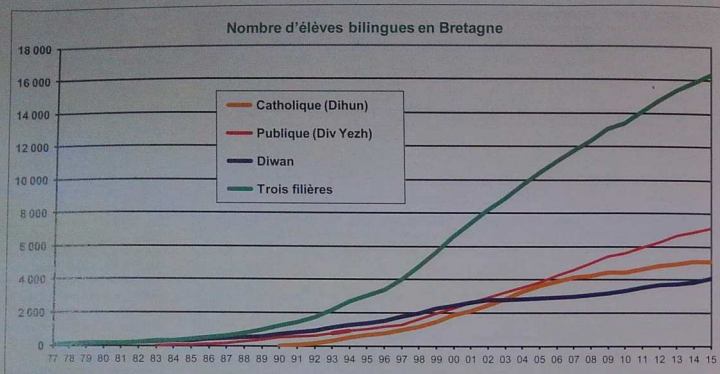
née et frôle la baisse d'effectif en 2015. Cette année, il n'y a que 31 élèves de plus, soit + 0,6 %, alors qu'en 2011 les 161 élèves supplémentaires avaient permis une progression de 3,6 %. L'Ille-et-Vilaine subit une baisse d'effectif de 5,14 % et le Morbihan, dont le diocèse a signé la charte « Ya d'ar brezhoneg », de 0,2 %. Quelques écoles ont un effectif qui se réduit fortement et cette mauvaise évolution annonce des fermetures probables. Cette baisse inquiétante de régime a pour conséquence de réduire la part de l'enseignement catholique à 31 % des élèves bilingues de Bretagne, contre 33 % en 2011. L'enseignement catholique décroche.

Dans le tableau du classement des villes par ordre d'importance du nombre d'élèves bilingues, les quatre premières places sont occupées par les mêmes qu'en 2014. C'est toujours Rennes (734 élèves) qui garde la première place, suivie de Quimper (667 élèves), de Vannes (589 élèves) puis de Carhaix (563 élèves). Pour la

Évolution annuelle du nombre d'élèves bilingues



Enseignement



cinquième place, Brest (545 élèves) passe devant Nantes (523 élèves). Sept villes ont maintenant plus de 500 élèves bilingues. Cette concentration permet de faciliter l'organisation d'activités périscolaires. Le dynamisme de Lannilis, dixième du classement avec 369 élèves, est remarquable. Dans cette commune, 7 % de la population apprend en breton. Carhaix a ce même taux, car il profite du lycée de Diwan, qui représente 66 % des élèves bilingues de la ville.

Un métier d'avenir

À cette rentrée 2015, les difficultés ont été moins grandes pour pourvoir les postes d'enseignants bilingues. Cette situation s'explique par une faible progression du nombre d'élèves, d'une part, et par un nombre plus élevé de candidats qui obtiennent leur diplôme d'enseignant bilingue, d'autre part.

Aujourd'hui, 900 postes sont attribués à des enseignants bilingues. Ce nombre va continuer d'augmenter en fonction de la progression du nombre d'élèves bilingues. Cette progression pourrait être très forte si l'État français acceptait de signer avec la Région Bretagne la même convention qui a été conclue avec la Région Alsace. Cette convention prévoit que la moitié des élèves des écoles maternelles sera scolarisée dans une filière bilingue en 2030.

En faisant le calcul pour la Bretagne (B5), l'enseignement en breton nécessiterait la création de 3 500 postes d'enseignants en comptant 25 élèves par classe. Évidemment, ce besoin de nouveaux postes serait aussi ressenti jusqu'au lycée au fur et à mesure du passage des élèves des classes maternelles dans les classes supérieures. En cas de réussite, il pourrait potentiellement y avoir 92 000 élèves en classes maternelles en 2030 contre 6 464 en 2015. Ce serait une avancée significative, même si cet objectif de 50 % était retenu dans un premier temps pour le seul Finistère. Dans ce département, situé entièrement en zone bilingue, l'objectif serait en effet plus facile à atteindre.

Des engagements non tenus

Hélas, l'État français n'est pas aussi volontariste avec la Bretagne. Le pacte d'avenir pour la Bretagne, signé en décembre 2013, mentionnait qu'une convention spécifique sur les langues de Bretagne serait signée. Elle permettrait de développer l'enseignement bilingue et leur usage dans la vie quotidienne. Prés de deux ans après cet engagement, les promoteurs des langues de Bretagne attendent les décisions et les moyens de les mettre en œuvre.

Il y a quand même une satisfaction. Grâce à l'action du député Paul Molac, l'article L.212-8 du code de l'Édu-

cation nationale admet une cinquième dérogation à l'obligation d'inscrire les élèves du premier degré de l'enseignement public dans la commune de résidence des parents. Dorénavant, les frais de scolarité devront être pris en charge par la commune de résidence des enfants lorsqu'ils suivront une scolarité bilingue français-langue régionale dans une autre commune. Cette nouvelle dérogation devrait favoriser les relations entre les communes et faciliter l'accès à l'apprentissage des langues régionales.

À quelques mois des élections régionales, le président de la République envisage de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette promesse, déjà faite en 2012, vite abandonnée, ne sera pas tenue, car la droite française y est opposée et la gauche française ne dispose pas de la majorité des trois cinquièmes du Parlement nécessaire pour modifier la Constitution.

Une fois de plus, il faut rappeler à un gouvernement de la France notre exigence d'un statut qui permette le développement de nos langues sur l'intégrité du territoire de la Bretagne. Rendez-vous à Carhaix le 24 octobre, à l'appel de Kevra Breizh, pour une manifestation interrégionale, car les Bretons ne sont pas les seuls à exiger le respect de leurs droits.

Alan ar Gal

POBL VREIZH

Gouel ar filmoù e Douarnenez

Bep bloaz, e-doug sizhun diwezhañ miz east e vez aozet Gouel ar Filmoù e Douarnenez. Er bloaz-mañ eo bet degemeret « Poblou an Andoù », da lâret eo ar poblou liammet gant aradennad an Andoù : Kolombia, Ekwador, Perou, Chile, Bolivia hag Arc'hantina. Kinniget zo bet 150 film, teulfilmoù koulz ha filmoù-faltazi, met ivez tabutoù, sonadegoù, diskouezadegoù ha lennegezhioù.

Ar c'hentañ tra d'ober a zo mont war blasenn ar festival, e-kichen an ti-kêr hag a-dreñv d'an ti-post. Eno emañ kalon ar gouel : kavet e vez un delenn vras, doare ur sirk, ma zo e-barzh kadorioù, bankoù hag azezennoù a bep seurt, ul leunenn hag un davarn te. D'an tu all 'vez kavet teltennoù all, bihanoc'h. Ret eo neuze mont d'an « Degemer », prenañ ur c'halog, roll ar programmoù hag ur gartenn evit mont e-barzh ar salioù du.

Evit pezh a sell ouzh « Dreistdibab Breizh » (kinniget gant Daoulagad Breizh), ret eo diñ lavarout un bet un rannig dipitet : bev eo ar c'hrouñ, met marteze n'eo ket a-walc'h a brodiñ, nemet hini Frañs 3, pe reoù chadennoù tele e Breizh. Se a ro produoù swinwel kensentour a-walc'h. Ret eo menegiñ *Daou Vreizhad e Paris* gant Kenan an Habask ha Mat Lincoln, diwar dibaboù ha soñjoù daou gannad, Pol Molac ha Jean-Luc Bleunven. E brezhoneg, met n'eo ket atav a-walc'h...

Siwazh, n'em eus ket bet tu da welout *Les Saigneurs* gant Vincent Gaullier ha Raphael Girardot, diwar al lazhet e Breizh, ur film kinniget en ur ragabaden, deuet er-maez er salioù goude ar festival. Na *Kirri-nij en toull-karr* gant Bastian Gwilhoù, diwar ar stourm a-enep aerbzh Kernitron al Lann, e brezhoneg, hag en deus graet trouz.

Filmoù engoestlet

E-touez filmoù Meurid Bras eo bet skignet *Mustang* gant Deniz Gamze Ergüven, deuet er-maez en nevez-azmer-mañ, a ziskouez pemp plac'h e Turki, a wel o c'hoant gant nac'het gant pounnered ar gevredigezh. Ha dreist-holl ur film gant Nabil Ayouch, *Much loved*, skignet e ragabaden, diwar buhez ur strollad gisti e Marrakech. Ur stokadenn evidon (difennet ar film diouzhtu e Maroko, aes da gompren !). Na c'hwitit ket anezhañ pa zeuto er-maez er salioù !



E-keñver poblou an Andoù, ur bern teulfilmoù dedennus ha kelennus diwar stourmoù e bro-mañ-bro : ur poltred eus Camillo Torres, stourmoù an Indianed evit un douar, an douar, a-enep toullerezh ar c'hompagnunehioù etrebroadel...

Un nebeud filmoù faltazi : *El verano de los peces veladores* (Hañv ar pesked a nij). E-touez ur familh, e Chile, perc'hennerien vras, kentoc'h dedennet gant buhez ar pesked eget gant bevañs arvarus ar Indianed.

Fausta, treuzvevañs ur plac'h yaouank en ur foukennoeug e Lima. E Bolivia, *También la lluvia* (Memes ar glav), a gont istor « brezel an douar », er bloavezhioù 2000, gounezet gant an annezidi indian izelek (pet den marvet, lazhet gant an arme, koulskoude !). Ar re-se o deus lakaet Evo Morales da brezidant goude. E Kolombia, *Los colores de la montaña* (Livioù ar menez), gant bugale war ar maez, laosket o mell dia c'hoari mell-droad e-kreiz ur park muret gant strolladoù lezluel (tu dehoù pellañ). Ar vuhez voutin etre al lu hag an Indianed emsaret...

Evit echuiñ, ur film en ur ragabaden c'hoazh, kenbroadet gant Kolombia, Venezuela hag Arc'hantina : *El abrazo de la serpiente* (Briatadenn an naer), gant Ciro Guerra. Kontañ a ra istor ur c'hman kozh, war ribloù an Amazon, en doa touet chom hep keñañ gant ar re wenn ken. Treuziñ a ra hent ur c'hennellou-zawour, koulskoude... Ur film kizidik, gwiridik a-wechoù, e gwenn ha du dreist-holl, gantañ skeudennoù brav-eston. Na vankit ket anezhañ pa zeuto er-maez !

Traoù all...

Pa vez echu gant ar filmoù, tu zo da vont d'al levraoueg, da gemer perzh e tabutoù 'zo (unan zo bet dibunet e spagnoleg, troet diouz ar prim e brezhoneg hag e yezh ar sinoù !) pe mont war blasenn ar festival da lenn ar *Ch'Kosako*, ur gartenn pemdeziek savet a-razoñ e-pad ar festival, pe sellout ouzh an abaden filmet ha skignet dinan an dehoù vras gant Canal Ti Zeff, ur strollad eus Breiz e-mbann pennaodoù stried diwar buhez ar Gouel. Pe c'hoazh zo tu da bakañ ur bannac'h bier biogour (Penhors) en ur geñañ gant tud zo, festivalourien pe tud a vicher, pe ivez da sellout gant souezh ouzh ur vandennad o komz « bouzateg » (yezh ar sinoù) !

Fest ha fealded

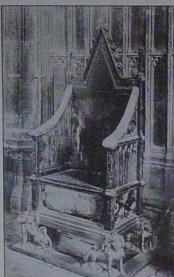
Hag evit klozañ ar festival, an abaden sonezh vras. A-raok ar Waykiki boys, ur meskaj tud eus Perou ha Frañs, a ra gant cumbia-elektro-surf (!), ur strollad dibar : ar Valientes Gracias, pemp plac'h eus Kolombia a gan hag a son ur c'humbia a flastr, a glenn evit ma vefe gwellaet buhez ar merc'hed. Cumbia ar feminised !

Dibar ar festival er bloaz-mañ ? N'ouzon ket. Pezh a ouzon avat eo, daoust d'an amzer fall, e kendalc'h Gouel ar filmoù avat ken dedennus ha festus. Ur gouel savet 38 bloaz zo gant ur vandennad a dud yaouank son gant ar sinema en MJC Douarnenez. Tr'i abeg a oa ganto : stourm a-enep kreizenn nukleel Plago, an trede bed, hag adsav svenadur Breizh, 38 bloaz goude e chom atav o spered svel e oa.

Mael Vérot

Ian Hamilton Istor ur gour-haroz a Skos

Er mare-mañ e vez kaoz kalzik eus un eil referendom diwar-benn an dizalc'hiezh. An SNP dre vouezh Nicola Sturgeon a embanno sanset e-barzh o manifesto pegoulz e c'hallfe bezañ aozet, marteze e 2021. Dont a rafe kalz buanoc'h evit ar pezh a oa bet diskleriet bloaz 'zo pa oa bet kollet ar referendom. Hag evit ar benn tud e teuo da wir a-dra-sur an dizalc'hiezh, poent pe boent. E-pad ar c'houlad kaballit e veze soudenet listenn ar Ya gus tud vrudet e-giz Sir Sean Connery hag a embann hiziv an deiz c'hoazh n'eo nemet un afer amzer. En o zouez e oa ivez unan ha n'eo ket ken anavezet ha se en tu all da Vor Breizh, ez eo Ian Hamilton an hini co. Dihunet en doa e bobl o laerezh Maen an Tonkadur, pe *Stone of Destiny* e saozneg.



Tron roueed Bro-Saoz gant ar maen ma lakaent o... fovez warnañ.

Pege gwir maezeier

Ne voe ket aezet met deuet e voent a-benn eus o zaol. Hag ur sapre taol e voe bet ! Reuz er vro da c'houde, ha Skosiz stad emne. E-pad mizioù e kurhont ar maen, e tremenont e-biou ar polis hag e reont fae oute. Polis ar Rouantelezh a-bezh a zo war o lerc'h met tra ! E miz Ebrel 1951 e tivizont leuskel ar maen en ul lec'h arouezius : abati Arbroath. Barnet e vint met biken kaset d'an toull-bac'h evit chom hep isañ Skosiz.

Ne welo ket an dizalc'hiezh

90 vloaz eo abaoe ar miz diwezhañ. Soutenet en deus bepred an emsav broadelour. E-pad pell e oa bet lakaet da vreaeter brasañ an dizalc'hiezh, ar pezh ne oa ket evitañ. Ne gompren ket perak e vez gwelset evel ur gour-haroz. Emskiant eo ne welo ket an dizalc'hiezh rak deuet eo re gozh bremañ. Met sur eo e teuo da wir gant ar rummad nevez. « Ma rummad din-me en deus kaset an *devolution* ar pellañ ar gwellañ. D'ho rummad deoc'h-c'hwil da gemer ar bazenn da heul », emezañ. « Amzer hon eus ezhomm evit en em brientañ mat da vezañ ur Stad dizalc'h, ha dres ar pezh emamp oc'h ober », a lâr-en c'hoazh. Ra vo gwir e gomzou !

Maxime Touzé

Evit gouzout hiroc'h :
Ur film, *Stone of Destiny*, hag ul levr skrivet gant Ian Hamilton e-unan gant ar memes titl.

18

Pobl. Vreizh - Gwengolo 2015

Korn Riwa



Gwellañ labour ?

Pa vezer o klask labour - ar pezh a c'hoarvezh d'an darn vrasañ ac'hanomp er mare-mañ - e resever alioù liesseurt a-berzh kalz tud : « Bezit prest da labourat muioc'h evit gounit muioc'h » (eme Sarkozy) ; « Bezit prest da labourat muioc'h evit gounit... nebutoc'h » (eme mestr Smart) ; « Bezit heblegus, prest d'ober meur a gilometr ad evit tizhout ho lec'h-labour, prest da labourat drouzh an noz, prest da gaout ul labour distag eus ho studioù ha, dreist-holl, prest da gaout un emgav bep miz ganeomp evit ober ur bilañs » (eme plac'h « Pôle emploi »), anavezet mat evit he skiant-prenet hag he barrezh. Pe c'hoazh : « Bezit moanoc'h, bravoc'h, yaouankoc'h ha speredekoc'h » (eme DRH un embregerezh anavezet mat - tavet e vo hec'h anv).

Met pa lenner kinnig labour an embregerezh *Loisirs Enchères* e vellez souezhet da vat. A-benn kaout ul labour-mañ eo dav bezañ « tomm ouzh an dud, oberiant, joius hag aketus » ha... setu tout. Met petra an diaoul eo al labour-mañ ? « Gwellañ labour Bro-C'hall », hervezo. Pal al labour-mañ a zo prizañ kinnigoù sportel (spilijañ ar mor Kreizdouarel pe ober ul lamm gant ur strienn) ha sevenadurel (gweladenniñ Gres pe studian ar gwir e Bourgogn) ; bezañ kannadour an embregerezh, a-benn ar fin. Penaos ober evit en em lakaat war ar renk ? N'ho peus ken krouñ ur « filmig-kinnig », bezañ dilennet gant ar genrouedaderien ha bodad-barn an embregerezh (evel er skinwel !). Ma 'z oc'h choazet ho po ar gwir da labourat e-pad... pevar miz. Gourc'hemennou !

Koad ar maezeier

Ur mod kozh-noe evit an dazont

A-viskoazh ez eus bet gwezh er parkeier en Europa hag e meur a ranved all, ar parkeier lakaet dindan drevedoù koulz hag ar peurunnoù. Dalc'het o deus soñj ar re goshañ ac'hanomp eus ar mare ma oa bevennet an holl barkou, pe dost, gant girzhier ha kleuzioù e Breizh. Savet e oant bet, kantvedoù 'zo, evit miroù ouzh al loened da beuriñ an trevedoù-se. Estreget-se e oa talvoudegezh ar garzhadoù gwezh evit gwir. Ur mod da renkañ ar gwezh war ar maez e oa ar sevel girzhier ha reoù all a oa e kornadoù all, pe a oa bet e Breizh da gouzout koshoc'h. E lec'hioù 'oa e veze lakaet steudadoù gwezh er parkeier, e lec'hioù all e veze a-unanoù ar gwezennoù enno. Diskaret e oa bet ar seurt labour-douar gant an implij bras a voe graet eus ar mekanikoù hag eus an danvezioù kimiek war-lerc'h an eil brezel bed. Ne oa ket didalvoud koulz-skoude hag adkregiñ gantañ a c'helle bezañ un diskoulm evit taliñ ouzh kudennoù ekologel an dazont.

Lakaat a ra disoc'h studiadennoù kaset da benn gant skiantourien da gompren talvoudegezh ar gwezh er parkeier. Taolioù-amod 'zo bet graet gant an INRA. Mesket e oa bet, da skouer, ed ha gwezh-krañ ha lakaet eo bet anat e c'helle un takad daou c'hant devezh-arat a seurt-se produiñ kement a viomas (koad hag ed) hag un takad 272 devezh-arat na vefe ket mesket ar gwezh-krañ hag an ed ennañ, da lavarat eo 36 % muioc'h. Merzet e vez un diforc'hioù dindan un nebeud bloavezhioù zoken.

Efed un implij disteñvel eus an endro eo an disoc'h-mañ. Tapet e vez an douar, ar skirjenn hag an temzou en un doare efedusoc'h pa vez muioc'h a welaoù gwirioù ha pa vez implijet an douar tro ar bloaz. Klokaus



Ur park dindan dreved bevennet gant kleuzioù.

Ur mod efedus eo implij ar gwezh er parkeier, ouzhpenn-se, evit stourm a-enep saotradur ar gwelaedou freatek dre ma ra ar gwirzioù ul labour silañ a-zoare. Gwelloc'h eo ensil an douar en douar, red an douar war-du ar stêrioù pa vez gwezh ivez ha lakaat a ra o gwirzioù pourvezioù douar an douar da greskiñ, pourvezioù hag a vez implijet gant an trevedoù all pa zeu an amzer da vezañ sec'hoc'h.

Un dibab evit an dazont

Evit klozañ ganti e ranker menegiñ urvan eus efedoù pouezusañ implij ar gwezh evit kaout un dazont asroc'h. Tapet e vez gant ar c'hoad 99 % eus o danvez karbonek dre ar fotosintezenn. Anat e teu talvoudegezh ar seurt labour pa gresk betek-re pouez ar CO₂ en aergelc'h. Ur ouerin gwezh a orin eus Amerika ar Su a vefe eus ar re efedusañ evit ober al labour kraouañ karbon war hir demen dre bourchas boued d'an dud war ar memes tro : ar gwezh krañ-bara (*Brosimum all-castrum*).

Ur seurt gwezh eus rummad ar gwezh fiez hag ar gwezh mouar int. Mont a rae ar c'hraon-bara d'ober ul lodenn a-bouez eus boued ar Vayaed gwec'hall. Kreskiñ a reont mat war an douaroù sec'h, holenek, pa aet fall o stad. Poet ez eus bet lusk d'ur steuñv gant an ekolog gall Daniel Rodary da adkoadañ gant gwezh krañ-bara takadoù eus Haiti pa 'z eo aet diste betek re, an atil enno.

Paol ar Meur

Labour ar gwirioù

Un doare efedusoc'h eo ivez evit dero'hel drouzi an douar. Degas a ra ar gwezh danvezioù organek d'an douar pa gouezh an delioù warnañ ha pa vrein ar gwirzioù ennañ. Jedet eo bet e tistro 40 % eus biomas ar gwezh d'an douar bep bloaz, oc'h ober danvez atil stabil ha frouzhus. Frammet e vez ivez an douar gant ar gwirzioù en un doare hag a laka ar vuhez organek da zastum nerzh aesoc'h ennañ. Seul greskiñ a-se e teu e zruzoni da vezañ evit lakaat an trevedoù all da greskiñ.

19

Du ha gwenn ha plas da lenn...

Istor Breizh kontet d'ar vugale 3
Arvorig ar C'halianed-ha-Romaned
gant Yann Tatibouët ha Christine Corniolo-Bailloët, brezhoneg gant Myrzienn Boucher-Durand, embannet gant Beluga/Coop Breizh 9,90 €.



Trede le-
vrenn an das-
tumad. Ar
C'halianed-ha-
Romaned, ar
C'halianed bet
trechet gant ar
Romaned... Ar
c'hêrioù evel
Vorgium (Ka-
raez bremañ)
a vrasa en Arvorig, ar vuhez enno, ar
vuhez way ar maez, paourentezh tud
zo, ar bagadoed, ar gristeniezh oc'h
erruout e su ar vro, ar gourdrouz war
harzoù an impalaeriezh roman... ha
goullenn Anna : « D'ar mare-se eo e oa
erruet ar Vretoned ? » O lenn respont he
zad-kozh e teu c'hoant lenn buan al levr
war-lerc'h... Bepred sklaer an destenn,
aes da lenn ha plijus an tresadennoù.

Pa lavar ar skrivagner : « Evit ar
yaouankiz eo bet savet an dastumad-
mañ [...] Emichañs e vo dedennet an
did-gour gant al levrioù-mañ ivez... »
« ... gouzout eus pe-
lec'h e teomp evit sikour dibab un hent
evit an dazont » n'eo ker ur pal dister.

Geriadur ar Vezekniezh – Rann 9 gant
Guy Étienne, embannet gant Preder,
22 €.



Meneget eo
ber meur a wech
labour ramzel
guy Étienne e
Pobl Vreizh. Un
abeg ouzhpenn a
zo evit menegiñ
al levrenn 9 a bled
gant ar gerioù
eus Askoarthritis
(Askornarzo) da
bPolyvalent (Lies-
gwer'hek) : aet
eo Guy Étienne,
Abanna, da Anaon d'ar 6 a viz Genver
2015. Geriaduroù, prederour ha barzh
e oa ouzhpenn bezañ mezeg. Daoust
d'ye jilaboh yezh un tamm souzhus a-
wechoù e deus kaout bri evit al labour
divent en deus sevenet. N'en deus ket
gellet echuiñ **Geriadur ar Vezekniezh**

bet boulet gantañ pell zo. Emban-
net oa bet al levrenn gentañ e 2007.
Lavarout a ra embannadurioù Preder e
vo kendalc'het « da embanni ar rannoù
diwezhañ, eus *Polyriséval da Zygoma-
tique*, o solian war an dielloù en deus le-
zet ». Un dra-ha-bouez evit pinvidigezh ar
brezhoneg. Ra vo gwenn bed Abanna !

Bara Brith gant David ar Gall, emban-
net gant Al Liamm, 12 €.

Ur romant
a-vremañ eo
Bara Brith. Stur-
dierz e Roaz-
hon eo Anna,
an dudenn
bennañ. Evel
ma lavar ar ger-
kinnig, « Pa gei
[...] gant Helen
ar Gembreadez
e tro he buhez
d'ul luziatiez hag
a ranko mont
betek penn gant
red diroll an dar-
voud... ». Gwir,
luziet eo an tra-
betek re a-wechoù.
Da skouer e kavan
dies ober al liamm
etre ar pezh a lav-
ar a-zivout tad Anna
(p. 13) : « Tri blez
e oa-erñ aet bremañ
» hag ar pezh a lav-
ar en da Helen
(p. 145) : « Do-
c'hpenn dek vlez
am eus stourmet
evit bour disoñjet,
na dorrit ket pep tra !
Un displegaden-
n zo, moarvat, n'em
eus ket kavet si-
wazi. Marteze en
deus lakat David
re a draoù en e
romant (danzont
mout all ?) : tra-
où a gaver re hir
ha reall a'houlen-
te bezañ displeget
gwelec'h (an dare-
mpred) etre tud
Anna, etre Anna
hag he zud pa
ouzer (p. 145) e
skriv mamm Anna
d'he gwaz hag e
kont gevier d'he
bugale abaoe blo-
avezhioù, da skou-
er... ». Kalz dar-
voudoù a zo, skri-
jus a-wechoù. Bale
a reer e broioù
dedennus (Kemb-
re, Enez Barra,
Breizh...). Plijus
eo doare kontañ
ar skrivagner. Man-
kout a ra just un
elfenn a raf eus ar
romant-mañ un
oberenn peurechus.
Ne soñj ket din e
vefe bet adlennet
aketus. Ur skouer
evit ar *fin* (p. 175) :
« Lakat ac'hanomp
da grediñ e oa aet
kuit ha donet en-
dro, el ur blez noz
a glask e Breizh !
(sic) ». Fent
ugeniver derez
marteze ? Daoust
da bep tra e lenner
al levr gant plijadur.
Ur skrivagner
eo David ar Gall.
Hegasotoc'h a
seur gant ar man-
kout...



BARA BRITH



Brud nevez
Hin o tomma...
ha levezet memestra

N'eo ket forz piou zo deuet da gaozeal
e pajennadour **Brud nevez** : Jean Jouzel,
priz Nobel ar Peoh, ha spissialist an hin...
O tomma emañ henez, evel a ouzer, ha
dond a ra ar Breiz-Uhelad da lavared
deom pennoz 'ma kont e gwirionez, ha
dreist-oll, petra zo d'ober evid miroud
ouz an traou da vond en o gwaso toud.
E penn ar GIEC evel m'ema, barreg eo
da rei aliou a skiant vad, d'ar Stadou
kement ha da bep hini ahanomp. A-benn
ar gaozeadenn vraz a vo e Paris e miz
kerzu, e-nevo peadra d'ober.

An doser n'ema ket war-lerc'h, war ar
mezez roud ne lavaran ket : deuz levezet
eo zo kaoz, an hini vraz, koulz hag ar re
vihan... Anez ekologiez, levezet abed,
anad eo ! Lennet e vo eun droidigez
vrezoneg deuz eur varzoneg gant Sully
Prud'homme, splujet e vo e "Thalassa",
levezet eur hanedigez, dindan blienn
J.-Y. Broudig, hag eur veaj war-gil a vo
greet e bugaleaj R. Abjean...

E lodenn al lennegezh e foeter hent
pellon : Eusa, Korsika... ha Bro-Ouelou !
Dalhit 'ta beteg lodenn ar helaou, ha
gweled a reot pennoz eo deuet traoenienn
Warledan da hiasaad adarre... Med
hasit buan, ne bado ket !

Arabad dizonjal an sevenzontou
sevenadurel : ar henta romant gallec
embannet gant Skol Vreizh, *Paris-Breizh*
gant A.-S. Cloarec, ha pladenn ziveza
Nolwenn Korbell, hag a houlennd mond
War ho roudoù...

J. Salaun

Brud nevez,
2 bis rue Professeur Chrétien
29200 Brest
02 98 02 68 17
brudnevez.org
Koumanant bloaz : 40 €.

20

Pobl Vreizh – Gwengolo 2015

Histoire

Histoire et contrôle politique : l'exemple de la Seconde Guerre mondiale

LE LIBRE ACCÈS DU PEUPLE à son histoire a toujours constitué un enjeu pour tous les pouvoirs, surtout centralisateurs. En France, la liberté de l'historien est un combat permanent, non pas tant dans la recherche que dans la vulgarisation. On se souvient des difficultés d'Annette Wiewiorka à faire admettre son sujet d'étude sur les juifs-résistants-communistes. À un niveau plus modeste, la Bretagne nous en donne en ce moment un exemple édifiant, avec la question de la partition du territoire breton entre deux régions administratives.

arrive à changer l'histoire et le document sur un support suppose la sauvegarder !

Une pression accrue

La pression est devenue très forte : on publie désormais sur les poches de Saint-Nazaire et de Royan sans citer celle, toute proche, de Lorient. On ne souligne pas les liens étroits entre les réseaux d'évasion des cinq départements, malgré les remarquables travaux de Roger Huguen, comme *Par les nuits les plus longues*, souvent réédité.

L'avatar le plus récent est arrivé au musée associatif de l'Étang-Neuf à Saint-Connan (22), près du site du marquis de Coat-Malouen, qui fait un travail remarquable pour faire connaître la résistance bretonne en général, locale en particulier, notamment auprès du public scolaire. Une exposition temporaire intitulée « 1944-1945 : libération de la Bretagne » s'appuie – détail cocasse pour cette illustration à la gloire des libérateurs – sur une affiche (ci-contre) qui montre seulement les quatre départements de la région de Rennes, représentant le découpage initié le 30 juin 1941 par le décret Pétain-Darlan !

Questionnés, les responsables des lieux transmettent la critique au responsable de l'exposition qui avoue que ce n'est pas lui qui a choisi le cadre géographique et historique de l'exposition mais la direction parisienne de l'ONAC (Office national des anciens combattants), un organisme d'État lié au ministère de la Défense.

Le travail historique est donc cadré par un organisme officiel dont les missions interdépartementales de mémoire et communication sont découpées suivant les régions administratives actuelles. Pourtant, le chercheur qui a réalisé cette exposition itinérante aurait pu disposer facilement de deux panneaux (réalisables rapidement si on avait voulu corriger l'erreur) sur la libération de la Loire-Inférieure.

Faute d'être un outil contrôlé par les élus, la haute administration va jusqu'à fixer les cadres des travaux historiques. Pourrait-on encore écrire sur l'histoire particulière de l'Alsace puisqu'elle est maintenant intégrée à une région Est ? Et sur le Pays basque ? Face à de telles menaces, comment garantir la liberté du chercheur et l'honnêteté de l'information du public ? Jean-Jacques Monnier



de Vichy ?

pas non plus de mentionner une lourde contribution à la résistance bretonne : de Bollardière, natif de Châteaubriant (lieu du célèbre camp des otages), les frères Mahé de Nantes, le groupe Liberté et le bataillon de la Poche.

Les guides touristiques sérieux ont fait de même, cédant parfois à un subventionnement par la région Pays-de-la-Loire, qui fait feu de tout bois. Les premiers effets de ces pressions financières sont visibles sur le site de l'INA Atlantique : le document filmé « Le voyage de De Gaulle en Bretagne », juste après la guerre, de Douarnenez à Saint-Nazaire et Nantes, intitulé ainsi dans les actualités de l'époque, est aujourd'hui titré « Voyage dans l'Ouest », parce que les deux régions ont subventionné le travail et que l'apparition du mot Bretagne serait un préjudice pour l'actuelle région Pays-de-la-Loire ! Voilà comment on en

Rendons justice aux historiens : jusqu'à présent, la plupart ont fait de l'histoire et non de la politique. Les grandes collections, les ouvrages de référence de l'histoire de Bretagne, y compris au ^{xx}e siècle, traitent de la Loire-Atlantique : aussi bien la grande histoire universitaire de la collection Ouest-France universitaire – notamment Jacqueline Sainclivier – que celle de Skol Vreizh ou l'*Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne* publiée par la CRBC sont parfaitement clairs sur cette question.

Le tout récent livre-référence de Christian Bougeard, *La Bretagne, de l'Occupation à la Libération* (PUR), une somme dont *Le Peuple breton* a fait le livre du mois en avril 2015, a traité de la Bretagne à cinq départements. Le *Dictionnaire d'histoire de Bretagne* (Skol Vreizh), coordonné notamment par Alain Croix, comme le *Dictionnaire du patrimoine breton* (PUR), récemment réédité, ne commettent pas de faux dans ce domaine sensible. Même le livre de base et très officiel de Marcel Baudot sur le sujet (*La Libération de la Bretagne*, Hachette, 1974) traitait sérieusement de la Loire-Inférieure.

Une toute première était le livre de Luc Capdevilla sur l'épuration en Bretagne (PUR, 1999). Seule la Bretagne administrative y était traitée, mais on pouvait argumenter que l'épuration de la Loire-Inférieure était dirigée d'Angers et non de Rennes, et donc qu'elle avait eu un caractère différent. Et les livres récents de Joël Cornette s'inscrivent bien dans la lignée d'une histoire libre et respectueuse de l'identité bretonne.

C'est très justement que le musée de la Résistance bretonne de Saint-Marcel (56) a fait une plaquette à la Loire-Inférieure, à ses maquis (Saffré) et à des objets donnés par des résistants de ce département, dont certains anciens du maquis de Saint-Marcel, qui ont conduit des centaines de scolaires de la Loire-Atlantique sur les lieux. On n'oublie

21

Le Peuple breton – octobre 2015

Royaume-Uni : l'énergie et la question de la réappropriation citoyenne



Plateforme pétrolière en mer du Nord.

ments énergétiques, dont la réduction à la dépendance extérieure constitue un élément moteur.

Ces questions vont une nouvelle fois transpirer à l'approche de la Conférence de Paris sur le climat, en décembre prochain.

Dans ce dessein général, les vents sont donc porteurs pour l'Écosse, qui joue pleinement et clairement la carte de ses atouts énergétiques. Par contre, on oublie trop souvent de resituer à sa juste place la stratégie énergétique. Contrairement à ce que certains commentateurs veulent laisser transparaître, elle ne dépend que très peu de l'Écosse, l'énergie restant une compétence pleine et entière du Royaume-Uni.

Le débat sur les orientations énergétiques du Royaume se déroule à Westminster. C'est au Parlement britannique qu'a été discuté à partir de mai 2012 le Draft Energy Bill, présenté par le ministre libéral démocrate Edward Davey, alors en charge de l'énergie et du changement climatique. Son projet s'appuyait sur le livre blanc sur la réforme du marché de l'électricité et sur le plan carbone. Le gouvernement affichait sa volonté d'aboutir à un système électrique sécurisé et « décarbonné ».

C'est bien dans ce cadre général que le déploiement des énergies renouvelables (objectif : 15 % du mix électrique en 2020) est acté, pour le plus grand bonheur des Écossais, qui y ont tout intérêt, tout comme, pour ne prendre que cet exemple, les habitants du Yorkshire, région encore plus attrayante dans ce domaine.

Mais ne nous focalisons pas que sur cet aspect d'une politique plus vaste qui les concerne tout autant au risque sinon d'opérer une lecture erronée du tableau énergétique britannique. Quel est-il ?

... mais un contexte bien plus vaste

Avec la fermeture des anciennes centrales nucléaires et au charbon,

la capacité britannique de production d'électricité diminuera de 20 %. Le montant des investissements de remplacement nécessaires est estimé entre 110 et 200 milliards de livres d'ici 2020. On parle ici d'unités électriques de grande taille et de la modernisation du réseau électrique pour, non seulement compenser, mais surtout développer une offre correspondant, avec l'électrification des transports et du chauffage domestique, à un doublement de la demande électrique d'ici 2050.

On comprend dès lors que ce pic recherché de consommation électrique associé à l'objectif de limitation des émissions de gaz à effet de serre donne à l'industrie nucléaire une perspective tout à fait plaisante outre-Manche. La construction de huit réacteurs était prévue avant que l'Allemagne ne décide de sortir du nucléaire, entraînant un retrait du marché britannique de ses opérateurs industriels, en l'occurrence E.ON et RWE. Ne restait dans la course que le consortium piloté par EDF Energy, avec en projet la construction de deux EPR. Comment faire, non seulement pour atteindre techniquement des objectifs ambitieux, mais aussi pour être à la hauteur d'un capital farineux ?

Privatisation incontournable ?

Selon les industriels, 200 milliards de livres investis d'ici 2020 représenteraient un coût de 8 000 livres par foyer. Un organisme comme l'Ofgem (Office of Gas and Electricity Markets) prévoyait de son côté une hausse moyenne annuelle de la facture énergétique de 500 livres par foyer. On comprend mieux dès lors que la question de la précarité énergétique agite l'opinion publique britannique, déjà confrontée à des hausses importantes et récentes de la facture énergétique, qui est passée en moyenne de 605 à 1 060 livres par an. Huit millions et demi de Britanniques pourraient être concernés d'ici 2016 par cet appauvrissement.

On comprend aussi que la privatisation du marché électrique devienne incontournable pour un gouvernement Cameron qui a fait de la réduction de la dette sa priorité politique. Il faut par conséquent, dans sa logique libérale assumée, développer des mécanismes de marché qui favorisent l'investissement privé et permettent de contrôler les hausses tarifaires, ce

que propose d'ailleurs la récente loi sur l'énergie.

On comprend tout autant que le gouvernement britannique joue de toutes les possibilités productives pour pallier une décroissance permanente et significative de sa production de gaz naturel. En ce sens, il n'est pas anodin de constater qu'il mise fortement sur les technologies de stockage de CO₂ (non encore mûres) qui peuvent justifier le recours au charbon, dont le prix à l'importation est particulièrement bas.

Dans cette perspective de dépendance extérieure accrue aux énergies fossiles, il n'est pas plus surprenant d'observer le gouvernement britannique à la manœuvre pour accélérer l'exploration du gaz de schiste, notamment dans le comté du Lancashire, berceau du capitalisme, nourri ainsi les appétits des monopoles énergétiques.

L'énergie sous le seul angle économique

Dès lors, l'écologie est le cadet des soucis des programmes éné-

comme un « mauvais élève climatique », ils ne résistent pas à la possibilité d'une exploitation du sous-sol qui lui assure une prolongation de son indépendance énergétique dans un contexte économique où la réduction des coûts est recherchée pour une meilleure compétitivité.

L'approche écologique resurgit toutefois depuis les territoires avec une contestation militante, des communautés et institutions locales qui dénoncent les effets néfastes des projets de forage en vue de l'exploitation des gaz de schiste.

Un autre sujet est aussi à l'ordre du jour du gouvernement britannique, qui, pour le coup, rejoint une réflexion et des actions entamées à l'échelle européenne : il s'agit des interconnexions nécessaires à l'émergence d'un marché énergétique européen dont la concurrence est l'une des pierres angulaires.

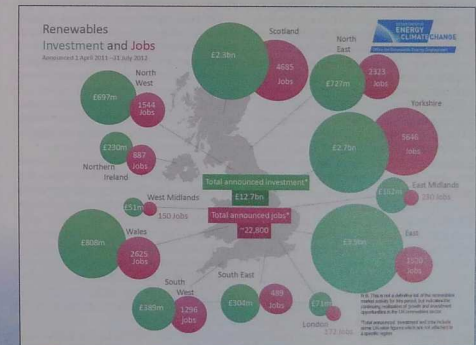
La montée en puissance d'une offre électrique nécessite la construction d'« autoroutes câblées » pour transporter l'électricité depuis les zones de production vers les pôles de

On entend souvent de ce côté-ci de la Manche, et singulièrement en Bretagne, citer de manière exemplaire la politique énergétique conduite par l'Écosse. Il est vrai que le Parlement écossais et à sa suite le gouvernement énoncent un discours particulièrement volontariste en faveur des énergies renouvelables avec, à la clé, des ambitions qui se traduisent en objectifs chiffrés, notamment sur la réduction des gaz à effet de serre. Mais on oublie que l'énergie reste une compétence du Royaume-Uni. Et que la transition énergétique a un coût.

Le territoire écossais et ses eaux, jugés hier particulièrement hostiles, constituent aujourd'hui en Europe une des ressources les plus abondantes dans l'optique d'un verdissement des productions énergétiques du Vieux Continent. Avec l'essor d'une industrie dans le domaine des technologies marines renouvelables (éolien posé, éolien offshore, hydrolien...), l'Écosse se découvre un nouvel horizon à l'heure où l'exploitation offshore des énergies fossiles en mer du Nord épouse une courbe déclinante.

Des territoires emblématiques...

Ce pourrait être, à l'instar de la Norvège dont on parle moins, l'un des territoires emblématiques de la transition entre un modèle ultrapolluant mais adapté à des pays productivistes et un paysage énergétique « décarbonné » dominé par l'électricité. Voilà le discours idéaliste récurrent que l'on peut entendre. Il existe un double objectif intriqué : la lutte pour freiner les effets négatifs du réchauffement climatique et la sécurisation des approvisionne-



Investissements et emplois liés aux énergies renouvelables au Royaume-Uni, en 2012.

tiques élaborés et portés par le DECC (Department of Energy and Climate Change) à l'échelle du royaume. Si des objectifs sont affichés, ceci dans un contexte européen où, malgré ses efforts, le Royaume-Uni apparait

concentration urbaine et économique. Ces infrastructures de transport et d'équilibre associées au déploiement d'outils de gestion numériques représentent également un coût, qui se mesure en milliards. On a ici une am-

bition européenne pour l'énergie sous l'angle économique et des Etats qui y participent tout en veillant à bien conserver leurs prérogatives.

Une politique ouvertement libérale

Pris dans son ensemble, l'exemple britannique est tout à fait éclairant. Il présente une politique statique ouvertement libérale qui s'en remet aux entreprises privées, même étrangères, pour réaliser des investissements opportunistes qui répondent à sa priorité première : l'indépendance énergétique. Les citoyens sont invités à mettre la main à la poche, mais la question de la satisfaction d'un besoin élémentaire passe au second plan.

Comme pour d'autres services publics, le scénario proposé ici part du constat d'une gestion publique impossible pour affirmer que la concurrence est la seule en capacité de répondre aux besoins d'infrastructures tout en promettant une baisse tarifaire des services énergétiques... qui ne vient pas, bien au contraire.

Cette politique, à l'instar de celle promue par la Commission européenne, est celle de la dépossession citoyenne et de l'aggravation des inégalités. L'Etat se contente de créer les conditions législatives et réglementaires favorables à un mytique marché autogéré. Au nom de la rigueur budgétaire et surtout pour des raisons idéologiques, il renvoie à plus tard une réflexion démocratique pourtant nécessaire sur la gestion de la ressource, la création de la richesse, sa répartition et la redistribution.

La politique britannique peut se parer d'objectifs a priori ambitieux, il n'en demeure pas moins que ses ressorts restent avant tout capitalistes. Or, on l'oublie trop souvent, si 1989 a mis fin à l'expérience du capitalisme d'Etat, 1986 et la découverte du trou dans la couche d'ozone ont montré les limites du capitalisme tout court : l'activité et le gain débridés qui se bâtissent sur la misère et la destruction d'une nature jugée à tort inépuisable conduisent au chaos.



Ferme éolienne sur l'île d'Arran, en Ecosse.

cratique directe, peut assurer une prise en compte dynamique des problématiques écologiques et sociétales, y compris et peut-être d'abord sur les besoins de première nécessité, dont il est tout à fait irresponsable de confier la gestion à des « chauffards » libéraux hors-sol. C'est d'ailleurs à ce niveau que les oppositions aux projets libéraux-étatiques naissent et que des contre-propositions émergent, parce que leurs effets sont directement perceptibles.

Se réappropriier les ressources

Pour en revenir au commencement de cette réflexion, il ne suffit pas d'aller à la pêche aux « exemples exemplaires » ici ou là pour appuyer ses propres fantasmes. Comme le dit l'anthropologue Philippe Descola, « seule la connaissance de la structure d'un phénomène permet de s'interroger de façon pertinente sur ses origines ». Par le petit bout de la lorgnette, on gomme leur matrice, la volonté qui les a fait naître et le cadre qui constitue leur existence.

La question énergétique ne se réduit pas aux fluides, aux flux, aux technologies, elle ne se réduit pas à elle-même, elle est d'abord et avant tout politique, donc démocratique, dans le sens où, originellement, les ressources appartiennent à tous. Dans ce cas, la réappropriation demeure une priorité et elle est collective puisque l'intérêt que nous portons à ce matériel primaire rare est commun et universel.

Dit autrement, un projet fédéraliste, écologiste et de gauche peut être une expression originale, parce que dans une société démocratique adulte qui ne se réduit pas à sa phase électorale, il prétend valoriser les initiatives les plus directes à l'échelle des territoires, parce que, débarrassé de la gangue étatique, il incarne potentiellement à l'échelle européenne une vision du monde alternative à celle de l'exploitation. Encore faut-il en avoir la conviction et l'envie, et être animé du souci de l'exigence pour le rendre audible.

Frédéric Cosquer

Tsipras a gagné son pari, les Grecs pas encore

« Et maintenant, comptez jusqu'à Troi... ka. » C'est la blague la plus réussie qui circule sur les réseaux sociaux depuis la large victoire d'Alexis Tsipras aux élections législatives du 20 septembre dernier en Grèce.

Les résultats de ce « troisième référendum » sur Tsipras suivent un scénario tout à fait similaire à celui des élections de janvier 2015. Syriza, qui a pourtant perdu son aile gauche, a remporté le scrutin avec le 35,5 % des voix, ce qui lui vaut 145 sièges au Parlement d'Athènes (quatre de moins qu'en janvier, six de moins de ce qui serait nécessaire pour atteindre la majorité absolue).

Majorité parlementaire

La baisse de consensus envers le parti de gauche radicale a été minime et les conséquences de la sortie des frondeurs, réunis dans la nouvelle formation Unité populaire, n'ont pas été remarquables. Tsipras, en somme, a gagné son pari en distançant le parti de centre droit Nouvelle Démocratie de 7,4 %, même si, à la veille des élections, tous les sondages donnaient les deux partis au coude-à-coude.

D'autre part, les néonazis d'Aube doré, qui ne cessent de promettre que les prochaines consultations les verront gagnants, ont augmenté légèrement leurs voix, et passent de 17 à 18 sièges au Parlement. Pour le reste, les dissidents d'Unité populaire n'ont pas atteint les 3 % nécessaires pour entrer dans l'Assemblée législative, les socialistes ont amélioré leurs scores par rapport à janvier en gagnant 17 sièges et les communistes sont restés stables. Quant aux souverainistes de droite (c'est le moins qu'on puisse dire pour les définir) d'Anel, ils ont perdu trois sièges par rapport à il y a neuf mois, tout en gardant dix places au Parlement.

Par une sorte de copier-coller des dernières élections, Alexis Tsipras a formé à nouveau son gouvernement en coalition avec Anel, qui, avec ses dix députés, lui assure une majorité parlementaire suffisante (le gouvernement Syriza-Anel devrait pouvoir

compter sur 155 voix). Si les souverainistes de droite, qui doivent encore une fois remercier le destin de faire partie du gouvernement, se comportent comme lors de la dernière législature, Alexis Tsipras ne devrait pas craindre d'embuscades à l'intérieur de sa coalition. De plus, Anel entretient une relation privilégiée avec les cadres de l'armée, un acteur à ne pas oublier dans une jeune démocratie sortie d'une dictature militaire.

Forte abstention

Et pourtant, la situation en Grèce au lendemain du scrutin n'est pas forcément identique à celle de janvier 2015. En laissant de côté les pourcentages de voix et en analysant les autres données, le changement depuis neuf mois est évident. À la consultation du dimanche 20 septembre, 44 % des électeurs grecs se sont abstenus, contre 36 % en janvier. Qu'est-ce que cela signifie ?

Avant tout, cela représente le mauvais état de santé de la démocratie en Grèce et, par conséquent, en Europe. Si une bonne partie des Grecs ne s'est pas rendue aux urnes, c'est parce qu'ils ont bien compris que le gouvernement aura des marges de manœuvre presque inexistantes, étant entendu que l'accord avec la Troïka, le bien connu memorandum, a été signé et qu'il faudra tout de suite l'appliquer.

Pour ceux qui n'ont pas voté le 20 septembre, Tsipras a trahi le résultat du référendum du 5 juillet, qui avait résolument rejeté l'accord avec des créanciers ancrés aux principes de l'austérité, car, une semaine après, le jeune Premier ministre avait quand même accepté un plan de rigueur.

Pour autant, Unité populaire, qui était prête à revenir sur les engagements du gouvernement envers l'Union européenne, n'a pas réussi à convaincre les



Alexis Tsipras a parié sur lui-même.

déçus de Tsipras. Moins de votants, donc, mais pourcentages identiques.

Responsabilité historique

Quoi qu'il en soit, Tsipras est le vainqueur. En démissionnant en août, il a parié sur lui-même. Il a convoqué des élections qui n'étaient rien d'autre qu'un référendum sur sa personne, et il a gagné. Il représente donc le seul espoir pour les Grecs et, malgré une situation où il doit faire face aux obligations d'un accord imposé par des institutions antidémocratiques, il a la responsabilité historique d'au moins essayer de mener une politique de gauche.

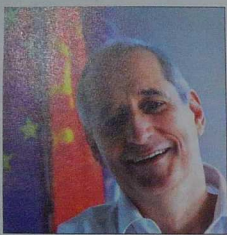
D'un autre côté, cela pourrait être une perspective intéressante sur le long terme : les Grecs pensent qu'Alexis Tsipras peut, dans le domaine du possible, améliorer leurs vies ou, au moins, réduire les conséquences d'une austérité sanglante, en essayant, par exemple, de rediscuter la baisse de l'énorme dette publique qui étrange le pays.

Ce serait plus facile avec des partenaires européens de gauche, mais - c'est là que l'on tombe dans le domaine de l'impossible -, il faudrait que la gauche radicale en France comme en Italie arrête d'utiliser la Grèce comme un champ de bataille intérieur et commence à sortir du syndrome de l'insignifiance ou elle s'est reléguée toute seule. En d'autres termes, pour changer l'Europe, la gauche doit viser à gouverner partout.

Francesco Ditaranto

Le fédéralisme différencié en marche en Occitanie ?

La politique du fait accompli : c'est ce que propose en matière de fédéralisme différencié Gérard Onesta, tête de liste présumée pour la gauche écologiste dans la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. L'acte III de la décentralisation, vidé de son contenu initial, n'a pas permis de construire la démocratie territoriale que la fédération Régions et Peuples solidaires appelle de ses vœux ? Qu'à cela ne tienne, l'écologiste, ancien coprésident du Parlement européen, propose de créer les outils manquants, sans toucher à la Constitution ni même à la loi.



Gérard Onesta.

(élus sur les listes régionales à sections départementales) siègeraient les élus de la « démocratie territoriale », représentant les pays de la région. Le conseil régional la consulterait sur certaines de ses compétences. Ce nouveau conseil serait logé dans un des deux hémicycles libéré par la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

L'objectif est de permettre aux pays les moins peuplés de mieux se faire entendre, pour lutter contre les déséquilibres territoriaux liés à la métropolisation. Politiquement, on peut voir cette création comme un véritable acte d'autodétermination : une région créerait ainsi une deuxième chambre, et organiserait une élection pour la constituer, sans passer par l'État, avec, revers de la médaille, une fragilité en droit, puisque seules les décisions du conseil régional régulier auraient une valeur légale.

La deuxième réside dans la reconnaissance, toujours sans passer par l'État, d'un « Parlement » pour la Catalogne nord (partie de la Catalogne administrée par l'État français, correspondant approximativement au département des Pyrénées-Orientales). La méthode consisterait simplement à proposer aux 13 élus régionaux de Catalogne de délibérer entre eux sur un certain nombre de sujets comme la culture catalane, les relations transfrontalières – c'est à dire les relations avec la Catalogne sud –, les médias, le tourisme, les services publics, les affaires montagnardes et maritimes... avec un budget dédié.

Petites révolutions
La première vise à mettre en place un « conseil des territoires » : à côté des élus de la « démocratie citoyenne »

Pour donner une réalité juridique aux décisions du « Parlement », ses propositions seraient soumises à l'ensemble du conseil régional de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Un fédéralisme différencié construit de manière pragmatique, sans attendre de Paris une décentralisation qui ne vient pas ?

Autoorganisation

Notons tout de même des limites de taille : on resterait à la fois d'un véritable parlement puisque les décisions du groupe d'élus concerné ne pourront aller plus loin que les compétences régionales, qui restent restreintes (et dont les moyens financiers sont toujours aussi dérisoires).

Et que se passerait-il en cas de désaccord entre le « Parlement » et la majorité des élus régionaux ? Le système ne peut tenir que par la bonne volonté des élus des autres territoires. Difficile dans ce cas de l'imaginer pérenne, mais cette première expérience pourrait être un pas vers une reconnaissance plus poussée et plus solide de la Catalogne au sein de l'État français.

Psychologiquement, les pratiques politiques en France sont marquées par l'idée que toute légitimité vient de l'État central. Quand deux régions votent la création d'un office public de la langue occitane, il faut que David Grosclaude mène une grève de la faim pour que les ministères lèvent les blocages et consentent à appliquer les décisions d'assemblées élues.

Les propositions de Gérard Onesta ont le mérite de prendre le problème dans l'autre sens : aux citoyens de s'autoorganiser sur leur territoire et de modeler les institutions en fonction de leurs besoins et de leurs identités. On a envie de voir ce que cela pourra donner !

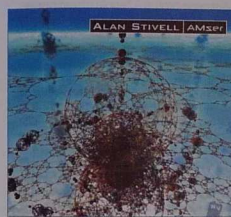
Nil Caouissin



La grande Catalogne comprend le pays valencien, les îles Baléares et le département des Pyrénées-Orientales.

« Amzer », le 24^e album d'Alan Stivell

Cette symphonie contemporaine dédiée à la poésie marque les cinquante ans de carrière d'Alan Stivell, avec une musique innovante et ancrée dans le XXI^e siècle. La sortie de l'album sera suivie d'une longue série de concerts, le premier le 7 novembre prochain à Paris, à La Cigale.



On ne présente plus Alan Stivell. « Pop-Plinn », la première fusion breton-rock, puis surtout le concert (février 1972) et l'album *À l'Olympia* (plus de deux millions d'exemplaires vendus) lui font connaître un succès populaire. Il joue en Italie, en Irlande et à Londres (Queen Elizabeth Hall en 1968 avec The Moody Blues). Sa carrière internationale se développe surtout à partir de 1973 : il remplit les grandes salles d'Europe, d'Amérique, d'Australie... Son troisième opus, *Renaissance de la harpe celtique*, enregistré en 1971, fait naître des milliers de harpistes et luthiers à travers le monde.

Amzer, son 24^e album, est une symphonie des saisons où les jours se perdent dans l'épaisseur du réel. Nos sens sont ici éprouvés, forgés sous une lumière où les marges, les contours s'éclaircissent et s'acheminent vers un infini de nous-même.

Ce nouvel album trace un sillon, traverse avec une extrême sensibilité les saisons, comme dans « New Amzer », où le barde les fait vibrer dans les « Calendes d'hiver », saison de l'esprit aurait ajouté Xavier Grall. Elles s'élancent,

dans un silence d'arbres nus et dans la mélancolie d'un vol perdu enroulé dans l'écume. « Kerzu » s'agitte sous le fouet des courroux pour reprendre son rêve derrière l'horizon d'un rêve inachevé doté d'une puissance poétique rare.

Voyage poétique...

La rencontre du poète breton Bruno Geneste avec Alan Stivell, lors de son concert au centre culturel L'Ellipse en 2009, pendant le Festival de la parole poétique que Moëlan-sur-Mer, va donner naissance à « Au plus près des limites - Je marcherai ». Il s'agit d'une pérégrination sur les grands rivages de la baie d'Audierne, là où le monde respire dans le vide et palpite de sensations. Au flanc des grèves venues lieu de révélation, de renouvellement intérieur, le printemps revient. Au bord du ciel s'impriment, dans le cristal de l'air, toutes les mémoires enfouies, les paroles prêtes aux surgissements. Le halage et son silence trouvent ici toute son intensité. Cet état de poésie ouvre à une multitude de frottements du paysage avec la langue.

Alan Stivell est un artiste au sens le plus fort du terme et, comme un peintre, aucune des couleurs ne manque. Elles s'harmonisent et trouvent très vite leurs unités météorologiques. Tout palpite dans la fragilité de l'existence. Le poète-musicien réussit à saisir, dans la plus forte densité, l'être au monde, une traversée en soi. Une métamorphose perpétuelle des saisons sculpte et façonne en nous le respect de la nature et restitue le merveilleux de la vie avec une conscience qui ouvre en nous des territoires de jubilation.

... à travers les saisons

Tout est dans cette démarche : le rythme et le mouvement secouent le langage, réveillent l'oreille qui dort. Le merveilleux révèle que la vie est ailleurs dans cette impermanence, cet espace mouvant de l'attente, du signe ascendant, du regard vers le lointain



Cinquante ans de carrière !

où, comme l'écrivait le poète Henri Michaux : « Je cherche un être à envahir / Montagne de fluide, paquet divin, / Où es-tu mon autre pôle ? »

Le voyage poétique nous emmène sur les contours imprécis de brumes du Nord profond du Japon, de lignes à peine perceptibles d'un paysage pareil à celui qu'arpentait Matsuo Bashô jusqu'à la transparence et l'effacement. Les rumeurs automnales d'Hokkaido nous parviennent. Au son cristallin de la harpe se glisse « l'homme du vent et des nuages » dans ce « Matin de printemps ».

Après *Emerald* en 2009, après le 40^e anniversaire de son concert historique à l'Olympia et la publication par Universal du best of *Ar Pep Gwellian*, ce 24^e album dédié à la poésie prolonge l'aventure du grand barde et fait vivre le langage dans une harmonie totale avec la musique qui conduit à cette conscience exacerbée où la liberté est fondamentale et explore l'infini de l'existence.

Isabelle Moign

Album : label World Village, CD 12 titres (115,99 €) ou double vinyle 12 + 3 titres (22,99 €)
Concerts : www.alanstivell.bzh

Andrée Kerleguer-Viougea,

« Bretonne du Havre », Andrée Kerleguer-Viougea est toujours restée proche de ses racines léonardes : « Dans la famille, on était breton tout simplement, naturellement. » Son métier d'enseignante spécialisée lui fait comprendre la nécessité de l'engagement citoyen pour donner du sens à l'expression convenue « égalité des chances ». Un engagement qu'elle a concrétisé dès son retour en Bretagne, dans la région briochine.

Quand Andrée est née, le 28 janvier 1955, ses parents étaient déjà expatriés au Havre, mais, pour la naissance des enfants, sa mère « revenait au pays ». Elle était ainsi entourée par la famille et donnait une « vraie » identité bretonne aux enfants, certifiée par l'état civil. C'est ainsi que le frère aîné d'Andrée et elle sont nés à Lesneven, dans le pays léonard.

Pour le père d'Andrée, c'était un acte important. Il ne voulait pas apparaître comme reliant la famille en laissant naître ses enfants « ailleurs ». Lui qui, justement, avait quitté sa Bretagne pour aller gagner sa vie dans cet « ailleurs ». C'est sur les paquebots de la Compagnie générale transatlantique qu'il fit sa carrière. Comme il se plaisait à le dire avec une certaine fierté : « Ce sont les Bretons qui font tourner la Compagnie. Sans eux, les bateaux resteraient à quai. » Les Bretons représentaient 30 % du personnel navigant.

Une jeunesse entre Havre et Bretagne

Andrée passe donc son enfance au rythme de ces magnifiques paquebots de croisière. Elle garde en tête leur arrivée majestueuse dans le port du Havre, le passage des digues, les manœuvres d'accostage, les odeurs émanant des hangars, le bruit assourdissant des machines. Et, sur le quai, les femmes et les enfants, les badauds admiratifs retenus par des barrières...

« Happée, envahie par toutes ses sensations grandioses, je n'existais plus, je faisais partie de ce grand mouvement puissant et fébrile à la fois. Les lamineurs dans leur petite barque faisaient face à ce géant de puissance et de beauté qu'il fallait dompter et amarrer au quai. Et puis la passerelle pour les passagers et l'échelle de coupée pour le personnel étaient arrimées au bateau. Les enfants reconnaissaient la silhouette de leur père, les femmes celle



« Soyons ambassadeurs pour notre territoire, la Bretagne ! »

de leur mari, c'était le bonheur des retrouvailles, l'attente des produits venus d'ailleurs : noix de coco, ketchup, petits souvenirs achetés au gré des escales... « Après quelques jours à terre, les hommes repartaient, c'étaient les coups de sirènes qui faisaient trembler le quai et qui continuaient de résonner dans nos corps d'enfants, les manœuvres de déhalage et la silhouette du paquebot qui disparaissait à l'horizon », raconte-t-elle.

Les femmes de navigateurs se retrouvent entre elles pendant que les hommes « font » les croisières, elles sont bretonnes elles aussi et parlent du pays. Quand les hommes sont là, c'est également du pays qu'ils parlent, et de leurs prochains congés, qu'ils passeront en Bretagne.

L'appartenance culturelle

Toutes ses grandes vacances, Andrée les passe chez ses grands-parents

maternels, qui tiennent une ferme : « C'étaient les travaux des champs, les vaches à garder, les balades d'enfants dans la campagne, une sensation extraordinaire de liberté », se souvient-elle. « Bien évidemment, mes grands-parents, mes parents, mes oncles et tantes parlaient breton, la langue dont nous étions exclus, nous les enfants », poursuit Andrée.

Son père avait subi les humiliations de la « pièce infamante », que l'élève qui avait parlé breton à l'école devait porter. Il ne pouvait s'en débarrasser qu'en la remettant à un autre élève qui avait été surpris à son tour en train d'utiliser sa langue maternelle.

Par imprégnation toutefois, des expressions et des mots participent à la construction de son appartenance à la culture bretonne. Il lui est parfois difficile d'expliquer à ses camarades de classe qu'un « *buzhug* » est « un ver de terre », des « *pouloud* » des « mottes de terre », et qu'au pardon du Folgoët elle est montée dans les *toss-toss*. « J'étais rapidement mise en difficulté car on ne trouvait pas ces mots dans le dictionnaire, et la maîtresse non plus ne les connaissait pas », s'amuse Andrée.

Aujourd'hui, ses parents sont décédés, ainsi que de nombreux oncles et tantes, et Andrée suit des cours de breton : « Je ressentais le besoin de renouer avec, de faire revivre cette langue en moi », explique-t-elle.

Dans la famille, on était breton tout simplement, naturellement. Il n'y avait pas de militantisme intellectualisé, pas d'investissement actif dans la culture. Lors des pardons, tous admiraient la beauté des costumes traditionnels, patrimoine perdu pendant la guerre, car il fallait se servir des tissus pour habiller les enfants. Ces habits n'étaient pas perçus comme un élément de folklore, mais comme un trait identitaire.

Andrée poursuit ses études au Havre et à Rouen et devient institutrice. Puis elle fonde une famille de trois enfants. Elle enseigne en zone d'éducation prioritaire (ZEP) pendant dix années dans un quartier classé « difficile » au Havre au sein d'une équipe pédagogique très investie : « On croit tous à notre travail et les projets des enseignants étaient les apprentissages. Ce n'est pas tous les jours faciles car de nombreux conflits et incivilités sont à gérer. »

Pendant ces dix années, Andrée découvre une réalité sociale : l'école et l'engagement pédagogique ne peuvent à eux seuls établir une « égalité des chances ». Un engagement citoyen par la politique est nécessaire pour donner les possibilités sociales, financières, culturelles aux parents pour que leurs enfants puissent être en capacité d'être des élèves « apprenants ».

Le retour au pays et l'engagement citoyen

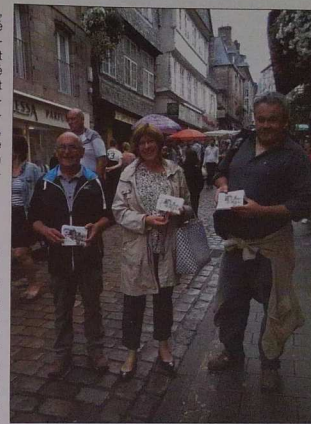
Le désarmement du France, dernier paquebot de la Compagnie générale transatlantique, met fin, après un conflit social important, à la vie havraise de ses parents. Et, comme de nombreux Bretons, ils retournent sur leur terre natale. Puis c'est au tour d'Andrée de quitter Le Havre. La famille s'installe dans les Côtes-d'Armor, à Pordic. « Ce n'est pas le Finistère, mais on en est très proche et on y est bien », dit Andrée. Professeure des écoles spécialisée, Andrée enseigne à l'école du centre héliomarin de Plérin, auprès d'enfants en situation de handicap moteur et présentant des difficultés d'apprentissage.

À présent, à la suite de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, elle intervient au sein du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) du centre héliomarin auprès des élèves scolarisés dans les écoles ordinaires.

Parallèlement, Andrée s'est engagée dans la vie politique et associative : membre du réseau Arc-en-ciel (troubles des apprentissages chez l'enfant) des Côtes-d'Armor, élue au comité de section de la MGEN, membre de l'association du Courtil de l'Ic (foyer d'accueil médicalisé à Pordic)...

En 2008, elle se présente comme représentante de la société civile aux élections municipales de Pordic sur la liste de gauche. « Un déclic pour Pordic » qui est élue. Pendant cette mandature, elle découvre de façon plus précise les valeurs de l'Union démocratique bretonne et y adhère.

naturellement bretonne



Sur le marché de Lannion, pour commencer la campagne « Oui la Bretagne ».

en charge le surcroît de travail lié aux arrêts, fatigué davantage et tombent malades à leur tour... »

Depuis 2014, Andrée est conseillère municipale dans l'opposition et engagée au niveau du CCAS. Avec Thierry Stéfater et Robert Rolando, ils forment le groupe UDB, qui représente trois élus sur les sept d'opposition. Logiquement, elle accepte de représenter l'UDB aux élections départementales de 2015, en binôme avec Ronan Kardraon, maire PS de Plérin. « C'était une équipe représentant différentes composantes de gauche, avec un suppléant PS et une suppléante sans étiquette. C'était une union d'ouverture porteuse de valeurs de ouverture d'horizons différents soutenue également par le PC et EELV », explique Andrée. Ils perdent les élections par seulement 49 voix d'écart, ce qui permet à Alain Cadec (LR) d'être élu et de prendre la tête du conseil départemental des Côtes-d'Armor.

Les élections régionales

Pour Andrée, dans le contexte actuel où le chômage fait perdre sa dignité d'être humain à nombre de personnes et à leur famille, il est vital de permettre à chacun d'accéder, de rester ou de revenir dans le monde du travail. Les missions du conseil régional qui le permettent ou qui y contribuent sont celles liées à la gestion des lycées, de l'enseignement, de la formation continue, de l'insertion et, de façon indirecte, des transports. C'est dans ces domaines qu'Andrée veut s'engager, tout en étant également représentante du territoire brechin, qu'elle aime et connaît bien. Un territoire qui, dit-elle, « doit être affirmé, car il tend à être absorbé par les métropoles de Rennes et de Brest ».

Elle ajoute, reprenant une expression chère à Robert Pedron : « Ne soyons pas des pokéz d'eri, mais des Bretonnes et des Bretons ambitieux pour notre territoire, la Bretagne ! C'est pour cela que je suis candidate aux élections régionales de décembre 2015. » Andrée est en effet la tête de liste « Oui la Bretagne » pour les Côtes-d'Armor.

Thierry Stéfater

Livres

♦ Sauvons le muscadet...



Comment le muscadet, lié au vignoble nantais, plus grand vignoble de vin blanc sec d'Europe, a-t-il pu voir ses ventes s'écrouler depuis vingt ans et ses surfaces cultivées diminuer d'un tiers ? C'est la question à laquelle tente de répondre Alan Coraud, ancien vigneron, maire de La Remaudière de 2008 à 2014. Pour lui, les responsables sont les institutions publiques (État et région « Pays de Loire ») et les élus, qui veulent imposer une identité artificielle « ligérienne » en lieu et place de l'identité bretonne de la Loire-Atlantique. Le succès du muscadet s'est forgé notamment autour de la réputation de « Breton wine » dans l'exportation outre-Manche, dans les pays et dans la diaspora celtiques, et aussi en Bretagne administrative. Par tradition, il accompagnait systématiquement fruits de mer et poissons. La région « Pays de Loire », totalement artificielle, est beaucoup plus difficile à situer pour les consommateurs et le muscadet perd donc beaucoup de sa spécificité. Sans parler de la confusion avec les très nombreux crus du Val de Loire, bien en amont, souvent prestigieux et réputés. Souvenons-nous du serment des Chevaliers bretons : « Tu seras fidèle au muscadet et à la haute Bretagne. » Un livre qui tombe en plein dans l'actualité et prouve que le détachement de la Loire-Atlantique a des répercussions économiques que chacun peut constater.

Klaod Thomas

(Yvan ambanner, 100 p., 8,50 €)

♦ Paris-Breizh

C'est la jeunesse bretonne qui « monte » à Paris : Anne-Sophie Cloarec, enseignante en lettres classiques, raconte les difficultés mais aussi les petits bonheurs de l'intégration à la capitale, entre l'excitation d'une vie à construire et le nécessaire mal du pays. L'héroïne, stagiaire dans un magazine « people », rédige son journal intime. Dans le roman, comme dans la vie, tout se mélange : l'actualité, le travail, les amours, les petites misères de tous les jours, la poésie. Plein d'humour, ce livre séduira certainement le lecteur des 18-30 ans, en particulier.

K.T.

(Skol Vreizh, 340 p., 17 €)

♦ La Légende de Kaelig Morvan

Largement inspiré du mythe arthurien, cette histoire de Romain Godest est une bonne manière d'entrer dans la « matière de Bretagne », particulièrement pour les jeunes lecteurs, à partir de 13 ans, tant ce mythe est constitutif de la culture de notre peuple et trop souvent ignoré par l'enseignement. L'auteur a choisi, par un habile subterfuge, de faire vivre ses héros au XVIII^e siècle, c'est-à-dire totalement hors du temps présumé des origines arthuriennes de l'Europe. Laissez-vous « enchanté » par les Templiers, les alchimistes, la forêt de Huelgoat et Aela Morvan, descendante de la fée Viviane. Le récit est mené sur un rythme rapide et prenant. Les deux premiers tomes de la trilogie sont parus : *La Prophétie de Viviane* et *Le Sang de la pierre philosophale*.

K.T.

(Ouest-France, 180 p. par tome - 13,90 € le tome)

♦ Une armure et des rêves



Après des essais historiques, le docteur Philippe Carrer, initiateur et spécialiste incontesté de l'ethno-psychiatrie bretonne, livre ici son premier roman, plein de fougue et de flamme. Grand connaisseur de l'histoire de Bretagne, il situe l'histoire au XII^e siècle. Très bien documenté, l'auteur fait traverser à son héros Billi du Paler une Bretagne en proie à l'hérésie d'Eon de l'Étoile, déchirée par la guerre civile et piétinée par le roi anglais Henri II Plantagenêt. Que ce soit en Bretagne, en Écosse, en Espagne ou en Terre sainte, Billi, neveu du philosophe en Terre sainte, est un héros moderne. Une lecture passionnante et abondante pour un prix modique.

K.T.

(Coop Breizh, 520 p., 15 €)

♦ Le Parnasse breton



Jakeza Le Lay ressuscite dans ce livre un mouvement littéraire injustement tombé dans l'oubli, le Parnasse breton. Créé en 1889 par l'écrivain Louis Tiercelin et le musicien Joseph-Guy Ropartz, son objectif était de fédérer les intellectuels de Bretagne, toutes tendances politiques et religieuses confondues, dans le but de sauvegarder son identité. Le Parnasse breton publiera pendant plusieurs décennies la revue *L'Hermine*, diffusée internationalement et contenant des textes en français et en breton de Luzel, Le Braz, Le Goffic, La Borderie, Loth, et de bien d'autres. On peut encore s'étonner de la richesse en écrivains de qualité de cette Bretagne de la fin du XIX^e siècle, bien avant les « révéls bretons » généralement identifiés après les deux conflits mondiaux. Enseignante et chercheuse, Jakeza Le Lay, parfaitement bilingue, écrit dans une langue claire et simple, ce qui rend le sujet, a priori ardu, tout à fait limpide. Un siècle après la Révolution française, le Parnasse breton a tenté de sauver la culture bretonne de l'emprise du jacobinisme parisien. En vain, on le sait maintenant. À l'heure de l'Europe des régions et du mondialisme, cet ouvrage se révèle comme un apport primordial à la réflexion sur le sujet.

K.T.

(Coop Breizh, 520 p., 15 €)

♦ Le Sale Petit Breton



Ce livre est la suite du récit de François Cléac'h sur son enfance relatée dans *Ob ! Le sale petit Breton*. Ce second volume débute avec l'entrée en sixième de l'auteur en 1947 au collège Guéguin de Concarneau, qui signe la rupture avec l'enfance et le monde rural bretonnant de La Forêt-Fouesnant. Ce témoignage est précieux car il évoque la rupture des Bretons avec leur passé. Sont pelemêle condamnés les coutumes, la langue, les costumes et les meubles. Nul passésisme là-dedans : François Cléac'h nous livre son histoire, pareille à beaucoup d'autres qui ne comprennent que plus tard qu'ils avaient été les victimes du jacobinisme parisien.

K.T.

(Yvan ambanner, 280 p., 15 €)

Notre livre du mois

Bruno Geneste, Paul Sanda Les Surréalistes et la Bretagne Éditinter

Voici un livre qui devrait faire date, car il confronte la Bretagne, disons plus particulièrement la « matière de Bretagne », et le surréalisme.

Rares sont ceux qui se sont penchés sur les racines bretonnes d'André Breton (et pourtant, vu son nom...). Par sa lignée paternelle, le créateur du surréalisme avait des ascendances bretonnes et il passait ses vacances, enfant, à Lorient et à Saint-Brieuc, chez son grand-père, personnage auquel il rattache ses plus beaux souvenirs d'enfance.

Il vécut ensuite beaucoup en Bretagne, notamment à Pontivy, dans la caserne où il fut envoyé lors de la déclaration de guerre en 1914, puis à Nantes, où il fit la rencontre décisive du poète Jacques Vaché, ou à Huelgoat : c'est là que, sur les traces de Victor Ségalen, il rencontre Alain Jouffroy, qui deviendra un de ses condisciples.

Et c'est Saint-Paul-Roux, le poète qui déclarait que « Bretagne est univers », qu'André Breton considérait comme le véritable précurseur du mouvement surréaliste.

Résurgence celtique ?

Terminons-en là avec le terreau de Bretagne d'André Breton pour en venir à la théorie du celtisant d'origine hongroise, Lancelot Lengyel, qui, dans une lettre à l'écrivain, assurait voir dans le surréalisme « le commandement secret du dernier rassemblement des druides indépendants, vos frères, avant la persécution latine ».

Vilipendé par les autorités académiques pour des spéculations et des surinterprétations hasardeuses, Lancelot Lengyel eut pourtant des intuitions fulgurantes quant aux oppositions entre la matière de Bretagne d'une part et les matières de France et encore plus de Rome d'autre part.

Lancelot Lengyel ajoute : « Ce que j'ai pu relever et interpréter du message de l'esprit gaulois, c'est son antagonisme par rapport à la vision grecque du monde statique et anthropocentrique auquel il oppose le dynamisme de l'espace mou-

vant d'un univers infini, inachevé, qui porte, lui, la réalité absolue vers laquelle l'homme se tourne, scrutant la précarité de son existence propre en face du ciel immense. »

Comme la réponse du berger à la bergère, André Breton écrit l'introduction de l'ouvrage de Jean Markale sur *Les Grands Bardes gallois*, intitulée « Braise au trépid de Keridwen ». Il y rend hommage aux contes et légendes celtiques.

Idée féconde

Ce livre n'est pas consacré qu'à fondateur du mouvement surréaliste : il y est

question du peintre Yves Tanguy, tant attaché à Locronan, d'Annie Lebrun, poète rennaise très productive et, *last but not the least*, du gendre d'André Breton, Yves Elléouët, poète et auteur de deux romans parus chez Gallimard : *Livre des rois de Bretagne et Fal'han*.

Yves Elléouët épousa Aube, la fille d'André Breton, et passa en sa compagnie de longues périodes dans une maison du Trégor. Il possède un style qu'on ne peut que qualifier de celtique : le rêve et la réalité y sont étroitement mêlés, puisant tant dans l'imaginaire de l'auteur que dans le substrat breton.

On trouve en filigrane, surtout dans le second ouvrage, l'image du chevalier de la Table ronde, devenu colporteur, errant de par la Bretagne, réalisant le proverbe « l'important dans la vie n'est pas le but du voyage, mais les personnes que l'on rencontre sur le chemin ».

Bien entendu, les théories contenues dans ce livre sont discutables et les auteurs, Bruno Geneste et Paul Sanda, sont les premiers à l'admettre. Mais elles ont le mérite d'exister et faire du surréalisme une résurgence de la matière de Bretagne est une idée féconde intéressante à approfondir.

(Éditinter, 170 pages, 20 €)

Klaod Thomas

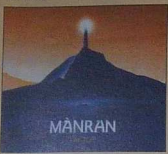
Nous avons reçu... et nous vous en parlerons si la place le permet :

- ♦ Collectif - *Relire Yves Person. L'État-nation face à la libération des peuples africains*, Imat-Présence africaine, 25 €.
- ♦ Jean-Pierre Leroux - *Enragé*, Skol Vreizh, 17 €.
- ♦ Collectif - *Maillet noir* (recueil de nouvelles), Éditions Goater, 15 €.
- ♦ Christophe Sémont - *Soleil noir*, Critic, 17 €.

Musiques de Celte

par Philippe Cousin

MÁNRRAN
The Test



Et voici la nouvelle coqueluche des scènes écossaises, le jeune groupe Mánrran, qui n'est pas sans faire penser à ses illustres amis de Runrig et de Capercaille. De ces derniers ils ont gardé la tradition et de Runrig ils ont complètement adopté une base rythmique soutenue.

Après un single en 2011, qui les propulsa de façon inattendue sur les plus grandes scènes européennes, ils enregistrent un premier album qui sera suivi quelques années plus tard de ce second opus.

Bien que construite autour de racines celtiques indéniables, la section rythmique est bien présente, intégrant des éléments de funk, de jazz ou de rock, qui contribuent à créer une musique innovante en diable.

À propos de leur musique, on a pu parler de folk-rock, de trad-rock ou de celto-rock, mais leurs influences sont tout ce qu'il y a de plus éclectiques.

The Test mêle de façon explosive compositions originales et traditionnelles écossaises. On y relève *Dhànann Sugradh*, popularisé par Capercaille, *Tillidh Mì*, autre standard de Runrig, ou *The Test*, éponyme de l'album, composition personnelle qui se révèle un petit chef-d'œuvre, porté par une guitare délicate, un piano aérien et le duo flûte-fidèle si familier de la musique traditionnelle.

Emmené par l'accordeoniste Gary Innes, Mánrran compte aussi parmi ses membres le guitariste et chanteur Norrie MacIver, le fiddler et joueur de bodhrán Ewan Henderson, le bassiste Ross Saunders, le batteur Scott Mackay et, le dernier arrivé, le uilleann piper irlandais Ryan Murphy.

Assurément, Mánrran est en passe de devenir le porte-flambeau de la scène écossaise.
(Autoproduit **MAN03** - www.manran.co.uk)

CORMAC DE BARRA - ANNE-MARIE O'FARRELL
Duopoly



Depuis l'instauration de la République, la harpe est l'un des symboles de l'Irlande. Elle en orne d'ailleurs les pièces de monnaie. Dans la musique, elle a retrouvé ses lettres de noblesse à l'occasion du revival des années 70. Et nombreux sont ses interprètes au pays du trèfle.

Cormac De Barra et Anne-Marie O'Farrell jouent ensemble depuis plus de vingt ans et leur premier album date de 2005. Aujourd'hui, ils publient **Duopoly**.

De Cormac, je vous ai déjà parlé, puisqu'il fait partie d'une célèbre famille de musiciens, jouant aux côtés de ses frères Fionán et Eamonn au sein de Barco. Il joue également avec Moya Brennan et a produit deux albums avec elle.

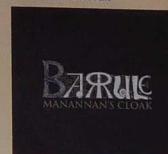
Sa partenaire Anne-Marie est également une peintre. Dotée d'une formation classique, elle a accumulé prix et récompenses au fil des ans, consacrant une partie de son temps à enseigner son art de la harpe. Ce qui ne l'a pas empêchée d'enregistrer plusieurs albums. À côté du classique, elle maîtrise également le traditionnel à la perfection.

Is nous donnent ici à entendre un florilège d'airs où la tradition voisine avec le classique. On reconnaît *Asturias* d'Isaac Albéniz, à l'origine pièce écrite pour le piano sous le titre *Prélude des chants d'Espagne*. Ou *Brazilera* de Darius Milhaud, où l'on entend le troisième mouvement de *Saramouche*.

Bien entendu, le célèbre harpiste aveugle Turlough O'Carolan est mis à l'honneur sur plusieurs titres : *Sir Festus Burke* ou *Lord Inchquin*. Tout à fait traditionnel, *Port na bPúcaí*, un standard du Kerry.

Un album tout en nuances, élégant et sophistiqué.
(Autoproduit **CD1907** - www.cormacdebarra.com)

BARRULE
Manannan's Cloak



Il y a deux ans, le trio Barrule se fixait pour mission de faire connaître et reconnaître la musique de l'île de Man bien au-delà de ses côtes et il nous proposait alors un album au fort retentissement médiatique. Au point qu'il était invité cette année encore à Lorient, où il a remporté le Trophée Loïc-Raison.

Barrule est formé de l'accordeoniste gallois Jamie Smith, presque mannois par son mariage, ainsi que du violoniste Tomás Callister et du bouzoukiste Adam Rhodes, tous deux originaires de Man.

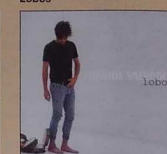
Leur second album, **Manannan's Cloak**, fait référence au dieu celtique de la mer, protecteur de l'île de Man, qui fit construire une forteresse sur le sommet (*barrule*) qui donne son nom au groupe. Ce dieu couvrait l'île d'un voile de brouillard (*cloak*) lorsque des envahisseurs la menaçaient.

Les dix morceaux et chansons qui composent l'album plongent donc profondément dans la culture et la mythologie. Nous y découvrons une riche collection de morceaux traditionnels ou plus récemment composés, explorant au passage les liens entre musique mannoise et ses cousines celtiques. Témoin *To Dingle with love*, écrite par Jamie à l'occasion d'une tournée sur la grande île voisine.

Plusieurs musiciens et chanteurs de renom leur prêtent la main, tel l'Écossais Paul McKenna ou Gregory Joughin, qui interprète deux chansons en gaélique mannois. Mais aussi le flûtiste Calum Stewart, Écossais installé en Bretagne, ou le joueur de bodhrán Tad Sargent. Ensemble, ils font éclater un son puissant et original qui place la petite île sur le devant de la scène celtique, lui apportant une notoriété non usurpée.

(Autoproduit **EC07RA** - www.barruletrio.com)

DAVIDE SALVADO
Lobos



Je vous en parlais au printemps dernier à propos de l'album **Rustica**, sur lequel l'officiant aux côtés de la gaitera Christina Pato. Aujourd'hui, Davide Salvado, chanteur et percussionniste galicien, nous revient avec un album solo, **Lobos**.

Il débute en 2003 en rejoignant le groupe de Xosé Manuel Budino. Puis il publie un premier album, **Arnica Pura**, en 2011. Voici deux ans, on le retrouve aux côtés de l'accordeoniste basque Kepa Junkera sur son projet *Galizia*.

Tout au long de sa jeune vie, Davide a parcouru les villages de son pays, allant à la rencontre des vieilles femmes gardiennes de la tradition. Au près d'elles, Davide a appris non seulement la musique et la chanson traditionnelles, mais également tout un art de vivre basé sur une culture rurale. Une culture qu'il restitue aujourd'hui au travers de ce superbe (mais trop court) album.

Les lous hurlent lorsqu'il chante. C'est la voix de la bête, que l'on entend au plus profond de la forêt galicienne. Cette métaphore traduit le caractère particulier de la tradition à laquelle se réfère profondément Davide. Les lous inspirent cet album tel la part sauvage de la Galice. Dix chansons, pour la plupart traditionnelles, se succèdent, permettant d'apprécier sa voix chaude et sensuelle. L'accompagnement de la *pandeireta*, grand tambourin emblématique de la musique galicienne. Et une foule d'invités prennent part à la fête : accordéon, guitares, violon, harpe, percussions diverses...

La musique galicienne ne se borne pas à la gaita et à Carlos Núñez. Laissez-vous séduire par ce chanteur de talent.
(Fol Música **100FOL1070** - www.folmúsica.com)

1. PB n° 602, mars 2014.

CIAPOLINO
Serenità



Arnaud Ciapolino n'est pas inconnu des lecteurs de *Peuple Breton*. Il y a un peu plus de trois ans, il a enregistré un album en duo avec le guitariste Roland Gouq, **En arbenn do**. On l'a aussi vu et entendu aux côtés d'Alan Stivel, Gilles Servat ou au sein de la Kevrenn Aire, qu'il a dirigée et menée à la victoire... Sa route a aussi croisé celles de Dan ar Braz, du Bagad Kemper, de Yann-Fañch Kemener ou de L'Occidentale de fanfare... Prof à l'École de musique du Kreis Breizh à Rostrenen, il dispose donc des heures de vol nécessaires pour s'engager avec sérénité dans un projet plus personnel, le bien nommé **Serenità**, album marquant de cette rentrée musicale bretonne. Un projet construit, « inventé », « composé » avec et pour une dizaine de musiciens rencontrés au gré d'expériences précédentes et qui tous lui ont procuré des sensations musicales... Ils ont pour nom Eliich Shaw (violon), Mike Clinton (basse), John Dagaard (claviers, piano...), Latabi Diouani (batterie, percussions), Kris Drevier (guitare), Fidel Fourneyron (trombone), Angus MacKenzie (cornemuses), Ross Martin (guitare), Nicolas Quemener (guitare, chant) et Alasdair White (violon).

Un *team* robuste et aguerri, où « chacun participe » et apporte sa pierre à l'édifice », selon Arnaud Ciapolino lui-même. Ou chacun, un peu à l'image de l'auberge espagnole, vient avec sa propre expérience et ses propres influences. Cela fait de **Serenità** un album dense et riche, où convergent jazz, world, pop et sonorités celtiques, à l'image de ce déconcertant morceau de près de dix minutes, *The Blues du petit Sylvain*, ou encore de *Contemplation*, le titre qui ponctue l'album. Le flûtiste bâtit ainsi un univers foisonnant où chacun peut puiser petits plaisirs et grands bonheurs... Signalons ainsi cette reprise par Nicolas

Selaouit

par Pierre Morvan

BEL AUTOMNE ?

Ce n'est pas parce que l'été vient de céder le pas que la saison des festivals tourne la page en Bretagne. Il reste encore quelques dates et lieux qui valent le détour. On commence avec la 26^e édition de **Celtomania**, qui se déroulent du 4 octobre au 15 novembre en associant seize communes du 44. À l'affiche, Gilles Servat, Patrick Ewen, Kristinn et Alem, Cargy Winch, Renséens et beaucoup d'autres (programme complet sur www.celtomania.fr). Du 1^{er} au 10 octobre, c'est la 20^e édition du **Grand Souffler**, festival éclaté en Ile-et-Vilaine. Comme d'habitude, une programmation cotée, des découvertes (The Summer Rebellion, Wendy McNeil, Mous & Hakim...) et un coup de cœur perso pour les trois nénettes déjantées de Whiskey & Women, à ne pas manquer (www.legrandsouffler.fr).

En novembre (les 6 et 7), direction Saint-Jacut-les-Pins (56) pour **Mots-Zik sous les Pins**, avec Deluxe, Mazarin, Les Ogres de Barback ou Les Doigts du Crû... On arrive ensuite aux **Transmusicales**, qui n'ont certes pas besoin du *Peuple Breton* pour leur faire de la pub... Ça se passe du 2 au 6 décembre au parc des expositions de Rennes (<http://lestrans.com>). Ensuite, cap sur Brest avec le **Festival No Border**, du 10 au 13 décembre, le « festival des musiques populaires du monde » : concerts, rencontres... (www.festivalnoborder.com). Nous vous souhaitons un bel automne...

Quémener d'*If I needed you*, une (belle) chanson de l'Américain Townes Van Zandt... une chanson remise à l'honneur par le film *Alabama Monroe* et son groupe vedette, The Broken Circle Breakdown Bluegrass Band, que l'on a pu entendre cet été au Festival de Paimpol... Le monde de la musique ne serait-il pas aussi vaste qu'on le pense... ?
(Paker Prod, Coop Breizh, PPO17)

Morgane LABBE & Heikki BOURGAULT
Empreinte vagabonde



C'est encore un univers à part, original, que crée la chanteuse-accordeoniste Morgane Labbe et le guitariste Heikki Bourgault. À travers un spec-

pour mieux se souvenir, sans se douter que, bien plus tard, leurs souvenirs rassemblés deviendraient notre mémoire à tous... » **Empreinte vagabonde** est aussi un voyage musical, avec ces compositions acoustiques, tour à tour oniriques, mélancoliques, dansantes et même swingantes, parfois joueuses et espiègles, où voix, accordéon et guitare se mêlent de façon douce et subtile... Un projet à la fois attachant et convaincant, avec une place essentielle laissée au partage et à la transmission.
(La Compagnie des possibles CP0001)

THE SECRET CHURCH ORCHESTRA



Olivier Leroy, ici, on connaît. Et on apprécie. D'Oil & the Bollywood Orchestra à **Contro**, il nous a habitués à le suivre dans ses projets hors normes, à la fois déroutants et passionnants. **The Secret Church Orchestra** se place « dans la continuité » de **Contro**, et le chanteur y fait de nouveau appel à sa voix haut perchée de contre-ténor qui se mêle aux programmations de Vincent Raude, aux effets pianistiques d'Eric Fagennes, aux cordes du quartet remais *The Whalesote Atto* et aux voix juvéniles de la Maîtrise de Bretagne, avec des arrangements signés Jean-Philippe Goude. Le concert a été donné cet été aux Tombées de la nuit et aux Vieilles Charrues. Comme référence, on cite communément les Islandais de Sigur Ros, mais c'est plutôt à un autre son venu d'Islande et de ses grands espaces que l'on pense en écoutant **The Secret Church Orchestra**. Celui qui réunit Ciapolino, Arnauld et Amor Dan, avec la même volonté de « rapprocher les pôles », classique, pop et électro... Les « compositions pop léitantes d'électro et de musique classique » d'Olivier Leroy s'inscrivent dans cette démarche, gravée sur cet EP cinq titres séduisant.
(Label Caravan)

1. Jean-Pierre Berthomé, dans *Mille souvenirs pour une mémoire*.

Régionales



Une souscription pour la Loire-Atlantique

Encore aujourd'hui, nous subissons la partition injuste entre « région Bretagne » et « région Pays-de-la-Loire » qui nous prive, nous, Bretonnes et Bretons, tous les habitants de ce territoire riche d'opportunités bridées et de vitalité retenue, d'une vraie démocratie locale, plus proche des préoccupations du peuple que ne pourra jamais l'être l'Etat central...

Pris dans la technocratie, ce gouvernement s'est embourbé en 2014 dans son mécano institutionnel et territorial en offrant une prime d'avance aux territoires les plus puissants par le jeu des métropoles, sans même recevoir l'idée d'Assemblée de Bretagne qui réunirait enfin les cinq départements bretons.

Je viens vers vous pour vous demander de participer à cette souscription afin d'aider le mouvement qui, tant en Bretagne administrée qu'en région

Pays-de-la-Loire, est décidé à représenter une alternative démocratique au système politique des partis parisiens.

Notre action dans cette circonscription Pays-de-la-Loire nécessite votre soutien. Les conditions pour être présents ne nous permettent pas (sauf miracle) d'être remboursés. Mais c'est précisément parce que le système politique rejette d'office les demandes démocratiques en contradiction avec le dogme républicain que le parti que nous avons pris doit rester déterminé.

Il n'y a pas de petit don. Chaque euro versé sera une chance de plus pour nos listes de se faire entendre et de convaincre, de mener une campagne enthousiasmante pour renforcer nos revendications. Nous comptons sur vous !

Nil Caouissin
porte-parole de l'UDB

Souscription élections 2015 (à découper ou à recopier sur papier libre)

Je verse € (avec une remise de 66 % de ce montant sur l'impôt)
Nom - Prénom
Adresse
Code postal - Commune
Téléphone - E-mail

CHEQUE À L'ORDRE DE : « SEVEL ARCHANT »
à retourner à
UDB - 63, rue Paul-Bert - 35000 RENNES

Les dons sont limités à 7 500 € par personne • Les versements ouvrent un droit à déduction de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

34

Le Peuple breton - octobre 2015

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (51^e année)
Rédaction : BP 1 - 29850 GOUESNOU
peuple.breton@orange.fr

Directeur de la publication :
Jean-Claude Le Goualle
Rédacteur en chef :
Gael Briand
06 71 83 70 76
Rédacteur-adjoint :
Ronan Leprohon - 02 99 07 81 34
Responsable des pages Pobl Vreizh :
Jean-Claude Le Goualle
Secrétaire de rédaction :
Jacques Dyonizak
Responsable calendrier :
Christian Pierre

Ont contribué à ce numéro :
Gael Briand, Gilles Denigot, Nil Caouissin,
Victor Gailou, Christophe Kergosien,
Jean-Claude Le Goualle, Gwenaél Henri,
Siva Octave, Aurélien Boule,
Dominique Evenat, Alan ar Gal, Mael Vérot,
Maxime Touzé, Riwanon Géléoc,
Paol ar Meur, Herve Lamruzel, Jakez Salau,
Jean-Jacques Monnier, Frédéric Cosquer,
Francesco Diaranto, Isabelle Moign,
Thierry Steffater, Kléod Thomas,
Philippe Cousin, Pierre Morvan,
Ronan Leprohon.

Correspondants :
Danis les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tauti
En Italie : Francesco Diaranto
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier
19, Penn-ar-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton :
Herve Lamruzel
27, boulevard Lânnec - 35000 Rennes

Responsable de la publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Responsable de l'administratif et
de la diffusion :
Gwendal Rioual - 02 96 61 54 11
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPPAP - 0717 G 86914
ISBN : 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage :
Clôtre Imprimeurs à 29800 Saint-Thonan



Abonnements, administration :
9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC

Tarifs abonnement :
11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 40 €
Abonnement de soutien : plus de 40 €
Chômeurs, étudiants : 20 €
Etranger : nous consulter

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du Peuple breton, vous pouvez nous contacter au 02 96 61 54 11 (téléphone-répondeur) ou à peuple.breton@orange.fr.

aujourd'hui, être libre, c'est être informé



je m'abonne 1 an
au Peuple breton
pour 40 €

je reçois 1 cadeau*

je suis étudiant,
chômeur ou précaire,
je m'abonne au
Peuple breton
pour 20 €
je reçois 1 cadeau*

je suis abonné

au Peuple breton
et je souhaite offrir
1 an d'abonnement
à un de mes proches
pour 20 €

je reçois 1 cadeau*



* livre ou CD
selon les stocks

* livre ou CD selon les stocks
offre valable pour
tout 1^{er} abonnement

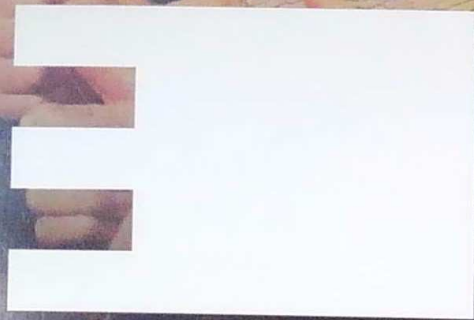


Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. :

À renvoyer à :
Le Peuple breton - 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc

Nom/prénom du parrain/marraine :
Nom/prénom du filleul :
Adresse :
Tél. :

À renvoyer à :
Le Peuple breton - 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc



European Free Alliance

L'Alliance Libre Européenne [ALE] Emglev Dizalc'h Europa [EDE]

Votre parti politique européen

Tous ensemble pour le droit
d'auto-détermination,
pour la reconnaissance de
nos cultures et langues,
pour l'égalité linguistique.

L'ALE rassemble 45 partis
provenant de 18 États
membres de l'UE.
Ensemble, nous défendons
l'autodétermination sous
toutes ses formes.

Ho strollad politikel en Europa

An holl a-gevret evit gounit ar gwir
da zibab hon dazont deomp-ni,
d'ober gant hor sevenadurioù hag
hor yezhoù deomp-ni, hag evit ar
c'hevatalder etre ar yezhoù.

Bodet ez eus en EDE 45 strollad
politikel o tont eus 18 riez-ezel
eus an UE. Stourm a reomp
a-gevret evit gounit ar gwir da
zibab hon dazont deomp-ni war
bep tachenn.

www.e-f-a.org

ALE - info@e-f-a.org - Twitter: @EUPARTYEFA
facebook.com/pages/EUROPEAN-FREE-ALLIANCE/46708306425

Cette publication est financée avec le soutien du Parlement Européen [PE]
Arc'hantaet eo bet en embann-mañ gant skoazell Parlamant Europa [PE]